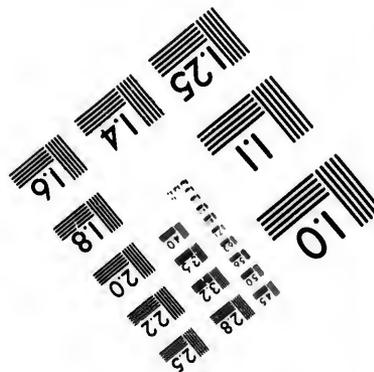
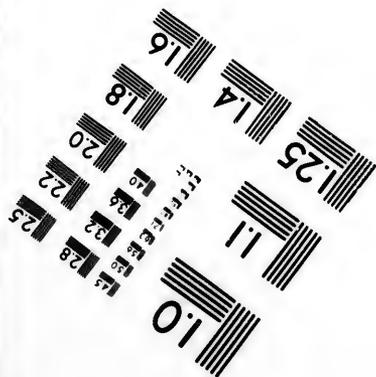
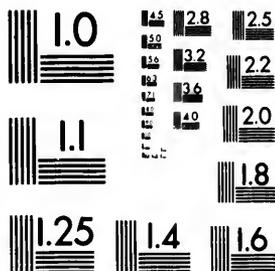


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couvertures de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Coloured plates/
Planches en couleur |
| <input type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées | <input type="checkbox"/> Show through/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure) | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Additional comments/
Commentaires supplémentaires | |
-

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> Pagination incorrect/
Erreurs de pagination |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Pages missing/
Des pages manquent |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input type="checkbox"/> Maps missing/
Des cartes géographiques manquent |
| <input type="checkbox"/> Plates missing/
Des planches manquent | |
| <input type="checkbox"/> Additional comments/
Commentaires supplémentaires | |

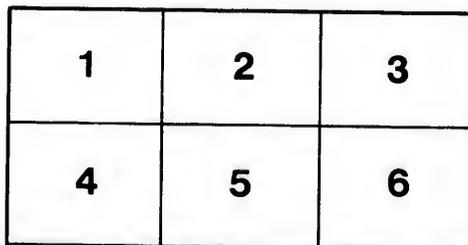
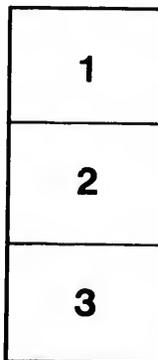
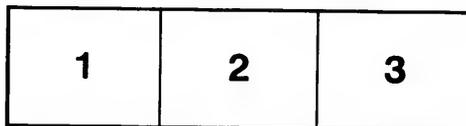
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



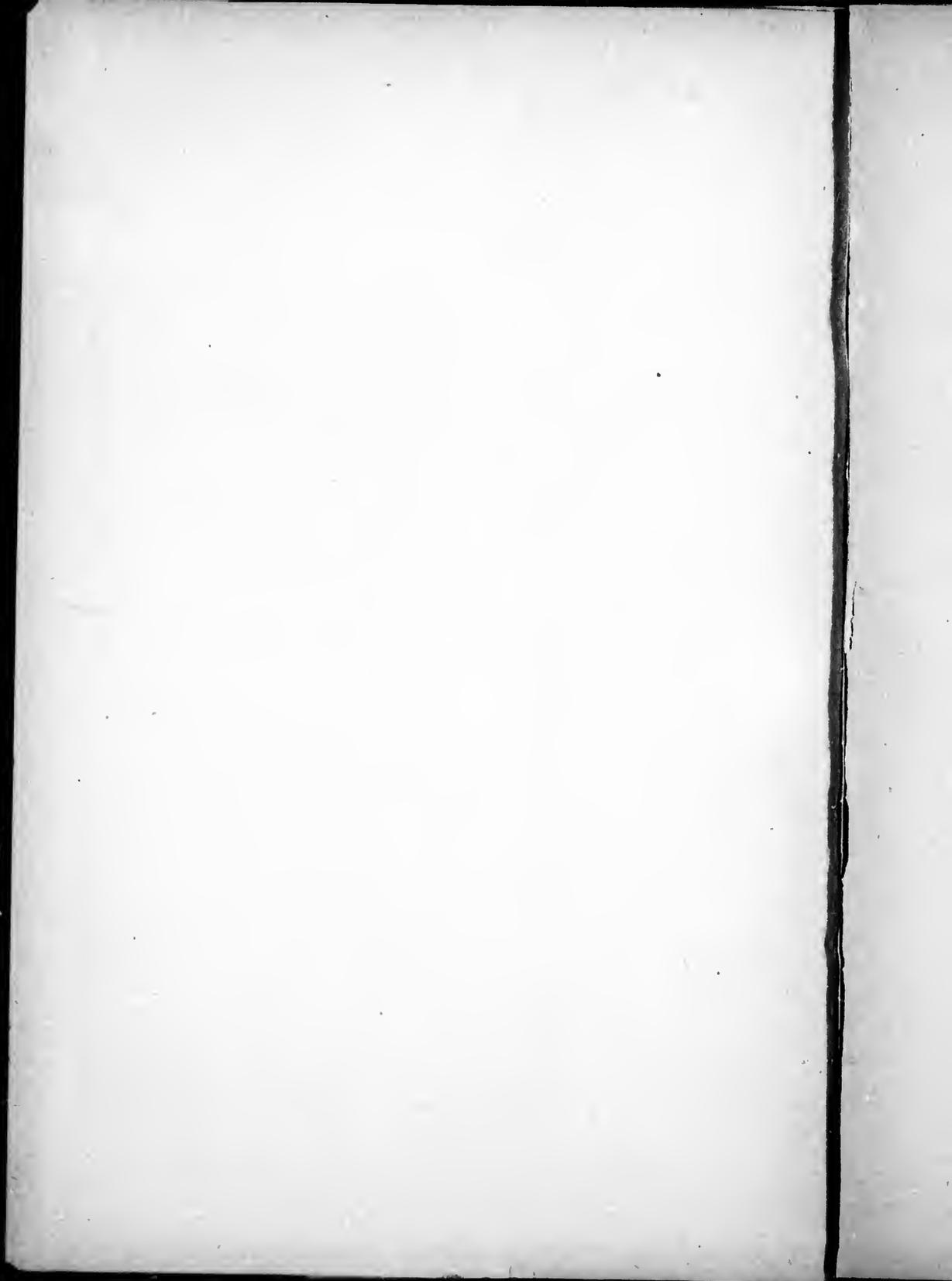
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



1

2

CENT TRENTE - CINQ ANS APRES

OU LA

RENAISSANCE ACADIENNE

Suivi de notules historiques et anecdotiques

Et d'un petit discours prononcé par l'auteur le 15 Août 1890,
à Annapolis, Nouvelle-Ecosse, (ancienne Acadie)

PAR

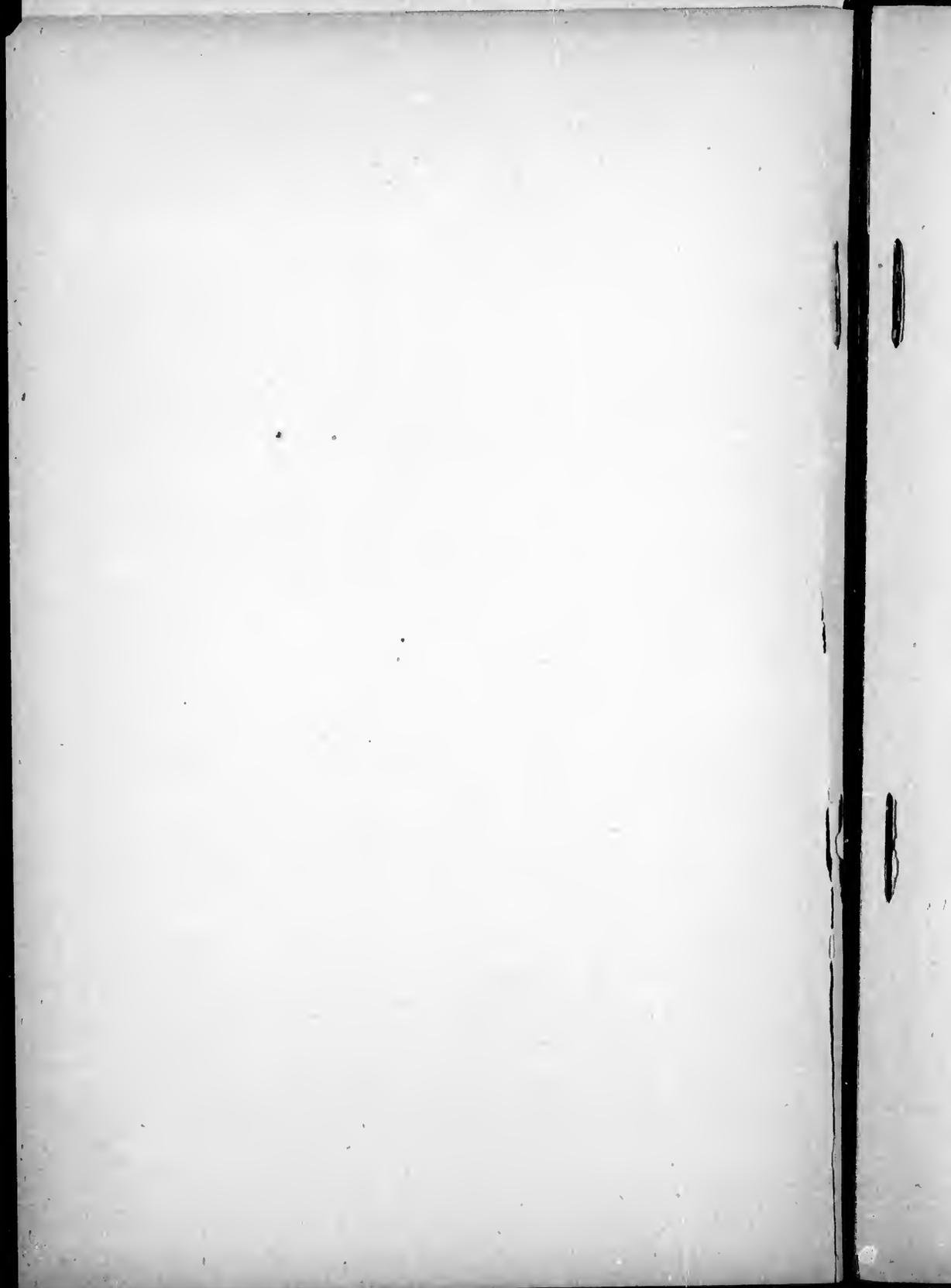
L. U. FONTAINE

Ancien Magistrat de District

*Editeur d'une nouvelle édition du voyage de Diéreville
en Acadie, (Québec—1885) etc.*

MONTREAL
IMPRIMERIE GEBHARDT-BERTHIAUME, 30 RUE ST-GABRIEL

1890



NOTES HISTORIQUES

Recueil publié à l'occasion de la fête nationale des Acadiens,
célébrée cette année le 15 Août 1890 à la Baie Ste-Marie,
comté de Digby, province de la Nouvelle-Ecosse
(ancienne Acadie.)

Quel ne serait pas l'étonnement, l'admiration, la surprise des anciens habitants, tant de la Nouvelle-France que de la France proprement dite, s'ils leur était donné de secouer pour un moment leur poussière mortuaire, et de surgir, en chair et en os, afin d'assister à cette belle démonstration !

Ils ne pourraient en croire leurs yeux. Les Anglais, les Portugais, les Basques, les Normands, les Bretons, seraient émerveillés ; Verazano, Jacques Cartier, le sieur de Roberval, Philippe de Chabot, surnommé "l'amiral de Brion," le véritable promoteur, le principal instigateur des expéditions trans-atlantiques entreprises sous François 1er, se demanderaient mutuellement par quels efforts prodigieux l'on a pu fonder des colonies florissantes, là où leur zèle, leur énergie, et leurs talents avaient échoué. "Le Père des lettres" ne se plaindrait plus du testament du père Adam, sous prétexte qu'il l'avait déshérité ; Jacques Cartier et Chabot diraient, nous avons calculé juste, et de la Roque, sieur de Roberval, ne pourrait s'empêcher de dire : Je suis le premier qui ai essayé de fonder un centre de colonisation française dans l'Amérique du Nord, après de Léry, et j'avais raison.

Henri IV, Sully, Marie de Médicis se réjouiraient d'avoir favorisé de Monts, Poutrincourt et Champlain ;

Marie de Médicis s'applaudirait avec le père Coton, confesseur du vainqueur d'Ivry, d'avoir envoyé en Acadie et sur les bords du St. Laurent, des Récollets, des Jésuites, et des religieuses ; les Biencourt, les Denys et nombre d'autres ne pourraient s'expliquer comment les Acadiens ont pu résister aux Bastonnais et aux Anglais ; Champlain, de Montmagny, de même que de Monts, le sire de Poutrincourt, Marc Lescarbot, seraient ravis d'admiration, en apprenant que les Acadiens et les Canadiens ont fini par maîtriser les Iroquois et autres peuplades barbares, et conserver leur autonomie sociale, au milieu des Anglo-Saxons.

Mais puisque nous évoquons des souvenirs du temps jadis, puisque nous remontons à l'âge héroïque de notre histoire, à sa première période de colonisation, et au développement merveilleux de la Nouvelle-France sous tous les rapports, puisque nous parlons de nos aïeux, laboureurs et guerriers, explorateurs et marins, arrêtons-nous pour les voir successivement passer devant nous, et faisons un abrégé biographique des personnages que nous remarquerons davantage, en omettant toutefois un grand nombre de passants, pour ne pas trop fatiguer votre attention, et abuser sans merci de votre bienveillance.

LE DÉFILÉ DE LA PROCESSION

Le premier groupe qui s'avance, marche comme à tâtons, et je reconnais à peine les personnes qui le composent. En examinant plus attentivement, j'y découvre des Scandinaves et des Irlandais, et parmi ces derniers, je reconnais St. Virgilius, évêque de Salsbourg, mort en odeur de sainteté en 784. St. Boniface, apôtre de la Germanie faillit lui faire un mauvais parti parcequ'il croyait aux Antipodes, c'est-à-dire à la rotondité de la terre. (Voir Butler, *Life of the Saints*, sur le 5 juin, art. St. Boniface, en note). Quant aux Scandinaves, qu'ils soient Danois ou Norvégiens, qu'ils s'appellent Biorn, Leïf ou Eric, ils refusent de reconnaître cette contrée sous son nom moderne, et ils continuent de l'appeler Greenland (terre verte), Markland (rivage sablonneux, dit Chateaubriand) Helleland (île rocailleuse), et Vinland (pays des vignes). A coup sûr les peuples du nord de l'Europe n'ont jamais fondé de colonies stables ici, et il ne reste plus aucun vestige de leur passage sur ce continent, si ce n'est peut-être dans la Nouvelle-Angleterre.

Viennent ensuite le père de Gaspard Corte-Réal et son ami Hornen, qui prétendent avoir découvert l'Acadie, c'est-à-dire l'Amérique, avant Christophe Colomb, vers l'an de grâce 1464.

Les titres qu'ils nous présentent à l'appui de leurs prétentions ne sont pas à dédaigner.

Mais Gaspard Corte-Réal lui-même nous présente son illustre père et son compagnon de voyage. A mon tour je vais vous le faire connaissance avec le navigateur portugais qui a donné son nom au Labrador.

Gaspard Corte-Réal, navigateur portugais, fils de Jean Corte-Réal, qui, accompagné d'Alvaro Martens

Hornen, reconnut les mers du Nord, par ordre du roi de Portugal, Alphonse V, et découvrit, suivant Cordeiro (*Historia Insulana*) " la Terra de Baccalhaos " ou Pays des mornes, nommé depuis Terre-neuve, est devant nos yeux.

Le circumnavigateur Barrow, né le 19 juin 1764, mort le 23 novembre 1848, à l'âge de 85 ans, dans sa *Chronological History of Voyages in the Arctic Region* : dit que Cardeiro parle de ce voyage, sans en donner la date exacte, mais il est constant qu'il eut lieu en 1463 ou 1464. Cependant l'histoire de cette découverte semble apocryphe à un grand nombre de savants.

Il ne faut pas d'ailleurs oublier que le vicomte de Santarem dans ses " Recherches sur Vespuce " dit, qu'avant 1464, Jean Vaz Corte-Réal et Hornen avaient découvert la terre des Baccalhaos (Michaud Biogr. Univ. v. 60 Corte-Réal, en note, article fait par Fortia d'Urban.—)

Epris de la gloire de Gama (Vasco de Gama (1450-1525) célèbre navigateur portugais, qui découvrit le premier la route des Indes (1498) en doublant le cap de Bonne-Espérance), et de Colomb, qui découvrit notre continent, Corte-Réal résolut de s'illustrer dans la carrière des découvertes. Vers l'an 1500, il reconnut entre le 50ième et le 60ième degré de latitude, une terre qu'il appela *Terre verte*, laquelle ne serait pas le Groënland, mais le Labrador, *Labradoris Terra*, qui, en effet, dès 1508 est appelé *Corterealis*, dans une carte géographique imprimée cette année-là à Rome, et *tierra de Cortereales*, dans une carte publiée peu de temps après, par Gomara.

En 1511 une carte porte *Regalis Domus*, traduction latine du portugais Corte-Réal, " maison royale." Id. Ib.

.

Saluons avec respect l'homme immense que l'on voit défiler si lentement. C'est peut-être un forçat, car il porte des fers ; non, c'est Christophe Colomb, ce Génois

aux conceptions sublimes, qui comme Gama et autres explorateurs, veut donner à l'Espagne un chemin plus court pour aller aux Indes, en Asie, mais qui sans le savoir, lui donne tout un monde.

En effet Colomb, ayant une foi plus ou moins grande dans les récits de Marco-Paulo, croyait que l'Asie se prolongeait au sud-ouest, et plaçait devant elle un archipel qui, s'approchant de l'Europe par l'ouest, devait correspondre à l'Amérique : c'est en recherchant ces Antilles indiennes, ces Indes occidentales, que Colomb découvrit l'Amérique : " une prodigieuse erreur enfanta une miraculeuse vérité."

Christophe Colomb,—son fils nous l'apprend—(Voir Cantu Hist. Univ. vol. 13 de la 3ième éd. fr.), n'a jamais cru avoir découvert un nouveau continent, mais une partie inconnue de l'Asie, aux pieds des Indes. Aussi donna-t-il à ses premières découvertes le nom mystérieux d'Antilles, en souvenir de la fabuleuse *Antlia* des anciens géographes, et aux autres terres qu'il visita, il donna le nom d'Indes Occidentales.

Colomb a donc donné à sa découverte le nom qu'il lui a plu de lui imposer. Aussi lorsque Victor Hugo, ami de l'antithèse et de l'hyperbole nous dit, je ne sais trop où : " Il y a des gens nés malheureux : Guillotin voit malgré lui son nom attaché à un instrument de supplice, et Colomb ne peut pas attacher le sien, au continent qu'il a découvert ;" je crois qu'il récrimine hors de propos, quant au navigateur génois du moins.

Mais on peut se consoler ; car, outre que l'illustre découvreur pratique de l'Amérique, a lui-même donné des noms à ses découvertes, il est plus que probable que s'il en eût choisi d'autres de son invention, il aurait gratifié le monde de vocables mirobolants : " La Ferdinanderie " ou " La Ferdinandièrè," par exemple, en l'honneur du roi d'Espagne de ce nom alors régnant, ou encore, ce qui est plus probable " L'Isabelle," avec la suffixe qui vous ira davantage.

J'aime encore mieux le nom si harmonieux d'Amérique qui, d'ailleurs, n'a pas été imposé par Amerigo Vespucci, mais par un obscur graveur de mappemondes, ou peut-être encore, par la voix commune. Car les noms sont comme ces plantes dont les tiges sont visibles pour tout le monde, tandis que la racine reste introuvable. C'est ce cercle dont Pascal nous parle dans ses "Pensées," pour l'avoir trouvé dans les œuvres du Cardinal Cusco, mais dont il n'accuse pas réception, par modestie janséniste sans doute; oui, c'est "ce cercle dont le centre est partout et la circonférence nulle part."

Du reste Humboldt nous apprend que l'homme obscur que nous venons de mentionner, s'appelait Hylacomylus, qu'il inventa le nom de l'Amérique et qu'il le composa pour l'ouvrage intitulé *Cosmographiae Introductio, etc., insuper quatuor Americi Vespucci navigationes*, imprimé à St. Diez, en Lorraine, en 1507.

.

Le terme Acadie est peut-être encore à trouver; il en est de même du mot Canada. Mais heureux les peuples qui ont un nom, et comme corollaire, contre l'opinion des stoiciens et des écoliers, heureux les peuples qui ont une histoire! La race latine, surtout en Amérique a adopté des noms particuliers, distinctifs et indélébiles. Il n'y a plus d'Espagnols en Amérique, ce qui serait équivoque, mais il y a des Mexicains, des Péruviens, des Boliviens, des Chiliens etc.; les Brésiliens se sont substitués aux Portugais, et les habitants du Canada sont devenus des Canadiens, non pas des Sauvages, pour parler comme Châteaubriand, mais des Canocks. Il n'y a plus d'Acadie depuis 1713, année où fut passé le traité d'Utrecht, mais il y a toujours et plus que jamais des Acadiens.

Nos voisins, les citoyens des Etats-Unis, n'ont pas de noms; provisoirement ils volent aux habitants des deux Amériques un nom qui est le partage de chaque peuple de ce continent.

Les Micmacs et les Abénaquis ne pouvant prononcer correctement le mot *anglais*, disaient, selon les " Relations des Jésuites " de l'année 1611, *Ingrés* ou *Ingris*, d'où le mot Yankee, de provenance acadienne.

Les races non latines immigrent en Amérique avec leur famille et un nom tout fait. Dès lors un nom nouveau est superflu. Mais comment appellerons-nous les citoyens de la Grande République, les Insulaires de l'Île du Prince Édouard et du Cap Breton, et les non-Acadiens du Nouveau-Brunswick ?

.

L'immortel découvreur du Nouveau-Monde portait des noms fatidiques, *Christophorus* est un terme grec qui signifie " Qui porte le Christ. " Or Colomb a importé en Amérique la religion du Christ. On sait que St. Christophe avait porté le Christ sur son dos pour lui faire traverser une rivière. Le Christ Jésus lui sembla si pesant qu'il le reconnut, et qu'il se convertit tout de bon. C'est ce qu'on trouve du moins dans un hymne dont voici une strophe :

" O ! Sancte Christophore,
Qui portasti Jesum Christum
Nec franxisti crurum,
Et hoc non est mirum,
Quia fuisti magnum virum. "

Colomb a connu l'ingratitude des hommes, ce qui est presque toujours la récompense d'un génie ; mais sa mémoire brille chaque siècle d'un nouvel éclat, et peut-être verrons, nous, sa double apothéose, l'une toute mondaine qui aura lieu à Chicago en 1892, et l'autre moins terrestre, qui, nous osons l'espérer sera proclamée par l'auguste chef de l'Église catholique, apostolique et romaine, sous le nom chrétien de canonisation.

On n'est pas fixé sur le lieu, ni sur l'époque de la naissance de Colomb. Les uns le font naître en 1441, les autres en 1446, de sorte que le 20 mai 1506, jour de

sa mort, il avait 60 ou 65 ans. Tel est l'opinion de l'Encyclopedia Britannica, s'appuyant sur le curé de Palacos, le baron de Humboldt, etc. Voir Michaud-Biog. Univ, sur ce nom.

Le nom de Colomb s'est écrit de différentes manières. Les Espagnols ont dit *Colon*, *Colom*, *Colomo* ; Pierre Martyr le nomme *Colonus*, en latin ; Jobst Buchamer, dans le premier ouvrage allemand où il est parlé de l'Amérique (Nuremberg, ed. de 1508), l'appelle constamment en allemand, *Christoffel Pigeonmâte*, germanisant ainsi son nom d'une manière ridicule. Son véritable nom est *Colombo*.

Colon, *Colonus* veut dire colon, pionnier. Or le navigateur génois a été le premier chef de colonisation sur notre continent. Sous ce rapport encore il porte bien son nom, et ce n'est pas son moindre titre de gloire auprès de la postérité.

Colomb et ses compagnons sont suivis d'autres Italiens : car l'Amérique a été découverte par des navigateurs de cette nation. Giovanni et Sebastiano Gabotto ou Gabotti, marins, alors au service de Henri VII, Tudor, roi d'Angleterre, sont en effet des Italiens. Ces hardis explorateurs découvrirent l'Amérique du Nord, et notamment cette portion-ci de notre continent, en 1497.

Henri VII voulant faire rechercher un passage pour aller au Cathay (la Chine des Européens du moyen âge) par la voie du Nord-Ouest par rapport à l'Angleterre, chargea Jean Cabot de faire cette recherche. Par acte authentique, qui nous reste, en date du 5 mai 1495, ce monarque lui accorda, ainsi qu'à ses trois fils, Sébastien, Santius et Louis (Lewes), la liberté de naviguer dans toutes les mers, sous le pavillon anglais, et leur permit de former des établissements et d'y construire des forts.

Jean Cabot et son fils Sébastien seuls paraissent s'être occupés de navigations au long cours. L'histoire du moins se tait sur les faits et gestes des deux autres Cabot.

Le père et le fils firent voile de Bristol, *Bristowe*, comme on orthographiait alors ce nom, le 2 mai 1497, et découvrirent l'Amérique du Nord le 24 juin ; ils effectuèrent leur retour à Bristol le 6 août suivant, après avoir fait une course prodigieusement rapide pour l'époque. Le navire qu'ils montaient s'appelaient le *Mathew* (Encyclopedia Britannica, vbs. Bristol et Cabot, Hakluyt, etc).

Il paraît hors de doute que les Cabot découvrirent dans ce premier voyage, non seulement l'Île de Terre-neuve, mais cette partie du continent américain à laquelle ils donnèrent le nom latin de *Terra primum visa*, terre vue pour la première fois. Terre-neuve reçut le nom de St-Jean, parce que cette île fut découverte le jour de la St-Jean-Baptiste, savoir le 24 juin.

Quant aux plages nommées *Prima terra vista* dans une carte géographique de l'an 1544, ce ne peut être autre chose que les côtes de la Nouvelle-Ecosse ou de l'Île du Cap Breton, ajoute l'Encyclopédie déjà citée.

Sébastien Cabot entreprit un nouveau voyage dans les mêmes régions en mai 1498, et pénétra peut-être jusqu'au-delà de la Baie d'Hudson, pour découvrir, si c'était possible, un passage afin de se rendre aux Indes. D'après Thétvet, S. Cabot avait embarqué avec lui sur ses navires 300 personnes dans le but de fonder une colonie dans cette contrée-ci, ou plus au nord ; mais le froid était si intense à l'endroit où ces futurs colons prirent terre, qu'ils périrent presque tous, bien qu'on fût alors en juillet. Cabot ramena avec lui en Angleterre trois Indiens, les premiers indubitablement qui traversèrent l'océan pour visiter les Îles Britanniques.

Cet intrépide explorateur releva 1800 milles de côtes dans l'Amérique Septentrionale.

Il mourut en 1557, à l'âge d'environ 80 ans, ce qui permet de croire qu'il naquit vers l'an 1477. Le lieu de sa naissance était Venise, comme il nous l'apprend lui-même.

Les Cabot ont vu et connu notre continent avant Colomb et Vespuce.

Les gens que s'avancent maintenant à la suite de ceux qui viennent de défiler et qui paraissent si nombreux, sont des Basques, des Dieppois, des Rochellois, des Malouins et autres aventuriers, pêcheurs et traitants des bords de la Manche et de l'Atlantique, qui suivirent de près Cabot dans l'Amérique du Nord, si même ils ne l'y ont pas précédé.

Les Basques qu'ils ne faut pas confondre avec les Gascons, habitent les Pyrénées, partie en France, partie en Espagne; ils étaient appelés *Cantabri* par les Romains, et Basques, Vascons, Vaques, par les Français; ils s'appellent eux-mêmes *Escualdunac*.

C'est une nation fière, amie de son pays et de sa liberté. Ils supportèrent difficilement le joug de Rome.

“ Cantaber indoctus juga ferre nostra,” dit Horace.

Mais le Basque n'est pas migrateur, et depuis longtemps il ne reste plus de ce peuple intéressant qu'un vague souvenir en Amérique. Une ou deux places plus ou moins obscures dans le Golfe St-Laurent ont conservé ce nom, et un brocard, assez malicieux, nous le rappelle de temps en temps. Lorsqu'on dit par exemple : *parler le français comme une vache espagnole*, on commet un barbarisme; les Français disent un “ Vaque espagnol.”

.

Les Dieppois furent un jour puissants dans le Golfe St-Laurent.

Jean Ango ou Angot, père du célèbre Jean Ango dont nous parlerons bientôt, était un armateur puissant de Dieppe. En 1508, avec Thomas Aubert, il fit ou fit faire un voyage à Terre-neuve, ayant probablement *Jean Varezam*, (Giovanno Verezzano) pour pilote.

Les Dieppois que nous avons présentement devant nous furent longtemps d'entrepreneurs armateurs. Leurs vaisseaux sillonnaient les mers, et plusieurs particuliers de Dieppe firent des fortunes colossales. De ce nombre furent les Ango, père et fils.

En 1508. l'Acadie fut visitée par un bâtiment nommé la "Pensée," commandé par Thomas Aubert, et envoyé par Jean Ango, père du célèbre vicomte de Dieppe (Ango fils) (Documents relatifs à la N. F. vol. 1 page 24).

Il avait probablement pour pilote, le Florentin Giovanni Verezzano, appelé des Français Jean Varezan (Margry).

Aubert amena avec lui un Sauvage à Dieppe, le premier que l'on vit en France. J'ai même lu quelque part qu'il en avait pris huit avec lui, et qu'ils furent montrés par curiosité dans plusieurs villes, et notamment à Paris.

Mais passons à Jean Ango fils, qui suit les traces de son père. Il éclipsa ce dernier par ses richesses et son faste.

Vers 1523, on voit Jehan Ango fils, qui, outre son titre de vicomte, s'intitulait encore Sieur de la Rivière, faire un contrat, avec Philippe de Chabot, messire Jehan Verezan, principal pilote, et autres associés, pour aller en découvertes, et explorer les mers. Les nombreux capitaines d'Ango visitèrent souvent ce pays-ci.

Ce furent probablement Ango fils et Chabot qui suggérèrent à François 1er l'idée d'employer Jean Verezan pour mieux étudier le golfe St-Laurent, et découvrir un passage pour pénétrer d'Amérique en Asie.

Jean Ango fils naquit à Dieppe vers la fin du 15ème siècle, et mourut près de sa ville natale en 1551.

Puisque nous avons nommé Verezan, disons un mot de cet explorateur aussi entreprenant que malheureux qui, le premier, appela *Nouvelle-France*, les futures possessions françaises de l'Amérique du Nord.

Son nom s'orthographe de différentes manières : "Jehan de Varazam, Verassen, Verazan, Verezan, Giovanni Verezzano, Giovanni Verrezzani et Giovanni Verezzano."

Il a dû naître, d'après P. Margry, vers 1455, mais le

Dizionario Storico italien place sa naissance en l'an 1551 ; et sa postérité ne s'est éteinte à Florence qu'en 1819.

Il fit trois voyages en Amérique, croit-on généralement, en 1523-24, 1525 et 1527. Cependant, ces deux dernières explorations sont problématiques.

Ramusio dit que lors de son voyage de 1525, voulant aborder une terre inconnue, Verezzano fut saisi par les Sauvages, rôti et mangé devant les équipages restés à bord ; Gonzalès de Barcia (*Ensavo chronologico nara la historia de la Florida*), dit que le marin Florentin fut pris par les Espagnols en 1524, près des Canaries, et pendu par eux comme pirate.

Humboldt et Baneroft sont d'opinion qu'il vivait encore en 1527, puisqu'il était à cette date au service de Henri VIII, roi d'Angleterre, pour l'exploration des mers.—B. Sulte partage cette opinion.

Il est peu probable que Jean Verezzano ait été mis à mort par les Espagnols, et il est possible qu'il n'ait point été dévoré par des Cannibales, puisque Tiraboschi, historien italien, nous assure qu'il existait encore douze ans après l'époque assignée à sa mort par certains écrivains. Il vivait à Rome à la table de Monseigneur Gaddi. Annibal Caro qui s'y trouvait un jour, disait : " Et vous, Verazzano, en votre qualité de chercheur de mondes et de merveilles qui s'y trouvent, je ne puis assez louer votre carte, car nous n'avons passé devant aucune terre qui n'ait été découverte par vous ou votre frère."

Or Giovanni Verezzano avait un frère nommé Hierosme Verezzano, qui s'était occupé d'études cosmographiques, et dans une carte qu'il traça en 1529, on lit : " Verazzana seu Nova Gallia, discopri per ordine et commendamento del re cristianissimo di France." Verezzanie, ou Nouvelle-France, découverte par l'ordre et commandement du roi très chrétien de France.

Margry est d'opinion qu'ici, il s'agit de Jérôme Verezzano, et non de Jean.

Prosternons-nous à présent devant l'homme qui a contribué plus que tout autre, sinon à la découverte, du moins à la vulgarisation, et comme corollaire, à l'établissement de la Nouvelle-France. Il est accompagné de François Ier, de Jacques-Cartier, de Roberval, Jean Alphonse, André Thévet, etc.

Cet homme illustre, c'est Philippe de Chabot, seigneur de Jarnac, de Brion, d'Apremont, comte de Buzensais et de Charni, surnommé "l'admiral de Brion," chevalier de l'ordre de François Ier, gouverneur de La Rochelle et du pays d'Aunis, maire perpétuel de Bordeaux, capitaine du château de Ha, et vice-amiral en Guienne, en 1544. Il épousa en 1506, Daive de St. Gelais, et en secondes noces, Magdelaine de Puyguion.

Emule des Portugais, des Espagnols et des Anglais, il favorisa les navigateurs qui voulaient découvrir des terres nouvelles. C'est ainsi qu'il avait donné aide et protection à Jean Ango et à Jean Verezzano, comme on vient de le voir. En 1534, il présenta Jacques-Cartier à François Ier, qui persistait, lui aussi, à avoir sa part dans les nouvelles découvertes. C'est encore l'amiral de Brion qui envoie Roberval et Cartier pour fonder une colonie française en Acadie ou sur les bords du St Laurent. Mais François Ier abandonna la Nouvelle-France pour consumer ses forces, les trésors et le sang des Français, dans des luttes stériles avec le plus puissant potentat du 16ème siècle, Charles-Quint.

De Chabot fut disgracié, jugé et condamné, puis réintégré dans ses charges par le rival de Charles-Quint. Il avait été victime d'une intrigue ourdie par ses ennemis, ainsi que l'établit Pasquiers dans "Ses Recherches."

Chabot naquit vers 1480 et mourut en 1543.



Jacques Cartier a peine à se reconnaître ici, mais il se console en songeant que c'est lui qui, le premier, a frayé à ses compatriotes, à tous les Français, un chemin à

travers l'océan, pour venir s'établir ici, à Québec et à Montréal, et dans toute la Nouvelle-France. Il naquit à St Malo le 31 décembre 1494 ; il était fils de Jamet Cartier et de Jeffeline Jansart, dit Margry, qui a vu l'extrait de baptême de J. Cartier.

Jacques Cartier n'était pas seulement un navigateur et un explorateur, c'était encore un savant et un historien.

La relation de ses voyages est un ouvrage que l'on ne saurait trop apprécier. Il est plein de détails que l'on ne trouve nulle part ailleurs ; son style est facile, oui... " Son vieux style encore a des grâces nouvelles."

Si, comme je l'ai toujours cru, les plus beaux monuments sont ceux qu'on s'érige soi-même, Jacques Cartier est l'un de ces rares hommes qui ont travaillé le plus sûrement pour l'éternité. La reconnaissance des Canadiens lui a élevé un superbe monument à Québec ; mais combien de gens, relativement, pourront le voir ? tandis que ses écrits sont entre les mains de tous les érudits, tandis que les siècles qui disparaissent les uns après les autres, le proclament le découvreur pratique du Canada et de l'Acadie. Jacques Cartier vivait encore en 1552, et d'après l'Ency. Brit. il mourut à Limoilan (Limoilou) en 1554. Il a vécu 60 ans.

Le commandant qui accompagne Jacques Cartier est un homme à l'air grave et sévère, c'est Jean François de la Roque, sieur de Roberval, surnommé par François 1er " le petit Roi de Vimeu." Son frère qui marche derrière lui, semble encore fier d'avoir été appelé le " Gendarme d'Annibal," par le roi de France. L'un et l'autre semblent croire que Jacques Cartier les a abandonnés un peu trop vite, lorsqu'il voulurent fonder une colonie en Canada en 1541-42. Mais la colonie du sieur de Roberval ne pouvait guère réussir, comme le remarque B. Sulte, puis que la plupart des nouveaux pionniers étaient des gens sans aveux, que la sévérité même de Roberval ne pouvait point contenir dans le devoir. Il fut obligé d'en faire pendre plusieurs, et de

mettre un bon nombre d'entre eux aux fers, et d'en faire fouetter plusieurs, hommes et femmes. D'ailleurs 58 personnes périrent lors de leur séjour à Québec en 1541-42. " Tous conviennent, dit Charlevoix, que Roberval fit un nouvel embarquement en 1543, avec son frère, qui passait pour un des plus braves hommes de France. Ils périrent tous deux dans ce voyage, avec tous ceux qui les accompagnaient, et on n'a jamais su par quel accident ce malheur était arrivé."

.

Jean Alphonse qui n'est pas la figure la moins intéressante de ce groupe, était pilote du Sieur de Roberval, nous dit Champlain. C'était un homme des plus entendus au fait de la navigation, qui fut en France, de son temps. Il était né vers 1483 au pays de Saintonge, près de la ville de Cognac.

Thévet le qualifie de " capitaine du roi François Ier." Il paraît avoir commencé à naviguer un peu avant l'an 1500 ; il visita toutes les parties du monde. On a de lui des notes publiées dès 1519. Il mourut avant le 7 mars 1548, dit B. Sulte, citant M. Harrisse—Biographies de la Nouvelle-France.

Margry, qui s'y connaît, fait beaucoup d'éloges des connaissances variées de Jean Alphonse. Il paraît avoir connu tout ce qui s'enseignait de son temps : l'astronomie et l'hydrographie surtout.

Le nom patronymique de ce célèbre pilote, le caractérise bien, si on remonte à son étymologie qui signifie dans les langues germaniques " qui veut" ou " toujours prêt à."

.

Thévet que nous avons déjà eu occasion de citer mérite qu'on fasse sa biographie, lui qui nous a fait connaître tant de personnages historiques, et notamment Jean Alphonse, dont il fut l'ami.

Thévet a visité l'Acadie, les Iles du golfe St. Laurent et le Canada.

André Thévet, né à Angoulême en 1502, mourut à Paris le 23 novembre 1590, à l'âge de 88 ans.

Il a écrit : " Les Singularités de la France Antartique, autrement nommée Amérique, et de plusieurs autres terres et îles découvertes de notre temps. Paris 1556 in 4. fig., Anvers 1558, in 8, traduit en italien, Venise 1584, in 8.

Il fut d'abord cordelier, mais il se fit séculariser pour se livrer tout entier aux voyages et à l'étude.

Un genre d'arbres, de la famille des apocynées, tribu des ophioxilées, comprenant plusieurs espèces qui croissent dans l'Amérique tropicale, la thévatie, tire son nom de Thévet.

C'était un homme excentrique, mais savant et fort généreux—Michaud Big. Univ—Larousse.—Un de ses principaux ouvrages porte le nom de " Cosmographia Novi Orbis."

.

Dans ce groupe enfin se trouve François Ier, appelé le père des lettres, par ses contemporains.

Il avoue à ses amis que son ambition l'a mal servi, et qu'elle a été funeste à la France. Les Electeurs l'ayant repoussé pour accepter Charles V, comme empereur du Saint-Empire Romain, il crut se venger de son heureux rival, en lui faisant une guerre à outrance, pendant de longues années.

Il conquit même le Milanais sur les Espagnols, mais les troupes espagnoles finirent par avoir le dessus, et François Ier fut fait prisonnier à Pavie. Ses longues guerres firent périr plusieurs millions d'hommes, et il dépensa des sommes d'argent fabuleuses en luttes stériles. Il aurait mieux fait de fonder une colonie durable dans la Nouvelle-France, mais l'importance des colonies n'était pas encore comprise à cette époque. Ce roi aimait les lettres, les arts et les sciences ; il était d'une

nature chevaleresque. C'est le dernier souverain qui ait été créé chevalier sur un champ de bataille. Ce fut le fameux Bayard, " le chevalier sans paour et sans reproche " qui performa cette cérémonie. François Ier naquit à Cognac, le 12 septembre 1514, et il mourut le 31 mars 1547.

.

Passent successivement devant nous le baron de Léry, vicomte de Gueu, dit Lascarbot, qui avait vainement essayé de fonder, dès 1518, une colonie, à l'île de Sable, située à environ 20 lieues de ce continent, avec des repris de justice, lequel s'enquiert si le projet de Troilus de Mesgonets, marquis de la Roche et de Cotenéal, de l'année 1598 a réussi, lorsqu'il voulut encore y établir des colons.

Ferland croit que c'est en 1578 et non en 1598 que de LaRoche fit son essai de colonisation ; mais Marc Lascarbot dit formellement que le sieur Marquis de la Roche, gentilhomme Breton, prétendant habiter la N. F. et y asseoir des colonies françaises, y mena quelque nombre de gens qu'il déchargea dans l'île de Sable qui est à 20 lieues de la terre ferme.

Le sieur baron de Léry et de St. Just, vicomte de Gueu.

.

Mais l'un des Français que l'on s'attendait le moins à voir dans cette procession, c'est à coup sûr François Rabelais, le père de Gargantua et de Pantagruel, le chantre de la dive bouteille, l'écrivain qu'on lit encore pour son style, son esprit, ses joyusetés, tout en passant rapidement sur les passages par trop rabelaisiens. Il a visité notre continent,—Pierre Margry, cet admirable Français, dans son beau livre intitulé " Les Navigations françaises," nous le prouve péremptoirement, pièces justificatives en mains. Il voyageait sous le nom de Panurge. Son voyage dura quatre mois. On ne ferait

pas mieux aujourd'hui. Il est vrai que maître Panurge a composé son exploration dans son cabinet ; mais ce tour de force prouve combien tout ce que l'on disait de merveilleux sur l'Amérique préoccupait les hommes d'affaires, les aventuriers et les penseurs de l'ancien monde.

Rabelais est né à Chinon, en Touraine, en 1483, d'après Bouillet, Michaud et autres écrivains, en 1490, selon l'Encyclopedia Britannica et l'American Cyclopedica, en 1495 enfin, selon quelques autres auteurs. Il fut nommé curé de Meudon en 1550, et mourut à Paris le 9 avril 1553.

Ses héros sont Jamet Brayer—ce qui veut dire Jacques Cartier, selon Margry. En effet, Jamet est un diminutif de Jacques, et puis le père de Jacques Cartier se nommait *Jamet*. On part pour les nouvelles terres du port de *San Malo*, ayant Xenomanès pour pilote. Ce Xenomanès serait Jean Alphonse, qui habitait le pays des Salmigondinois, c'est-à-dire LaRochelelle.

Ce qui donne encore plus de poids à l'opinion de P. Margry, c'est que Rabelais a connu Jean Alphonse, et peut-être Jacques Cartier et quelques-uns de ses compagnons.

Ici le curé de Meudon fait signe à un jeune homme à la taille élevée, aux allures crânes, propriétaire d'un nez monumental, de s'avancer. C'est Savinien Cyrano de Bergerac, gentilhomme périgourdin, né vers 1620, mort en 1655, à l'âge de 35 ans. Pour nous autres, vivants, on ne comprend guère que des gens qui ont vécu près d'un siècle de distance l'un de l'autre, puissent si bien se connaître, mais les morts sont mieux renseignés que nous, paraît-il, et, d'ailleurs, ils n'ont pas de chronologie.

Notre ami Cyrano est un joyeux compère, qui avait presque trouvé grâce devant Boileau qui dit en parlant de ses écrits :

“ J'aime mieux Bergerac, et sa burlesque audace.
Que ces vers où Motet se mord et nous glace.”

Puis le Cyrano, sous un aspect particulier, n'est pas un homme ordinaire. Il est le véritable inventeur du ballon, d'après Théophile Gauthier.

Quoiqu'il en soit, il entreprit de faire, en voiture aérienne, un voyage ès Etats de la Lune. Mais il manqua sa route et vint à Québec, après avoir passé audessus de l'Acadie. Honneur donc à l'aéronaute Savinien et à Maître François.

.

Un personnage que l'on aime à revoir c'est Pierre du Gua ou du Guast, sieur de Monts, né en Saintonge, mais d'origine italienne; gouverneur de Pons, en Languedoc, dit Parkman. Il a été à Champlain et à Poutrincourt, ce que Philippe de Chabot fut à Verezzano, à J. Cartier et au sieur de Roberval; il a même été quelque chose de plus, car il a ouvert en personne la Nouvelle-France à la colonisation.

Quoique calviniste, il consentit à emmener des religieux avec lui en Acadie, et à faire instruire les Indiens dans la religion catholique apostolique et romaine.

Sully, homme de bien, mais économe jusqu'à la mesquinerie, voulut traverser les projets du sieur de Monts, qui persistait à vouloir fonder des établissements durables en Amérique, lorsque tant d'autres n'avaient point réussi, en lui répétant que la France ne serait jamais remboursée des dépenses qu'elle ferait pour l'établissement d'une colonie dans le Nouveau Monde; mais P. du Gua persista dans ses desseins, fut nommé Lieutenant-Général, avec les pouvoirs attribués aux vices-rois, et partit pour l'Amérique. Il emmenait avec lui sur ses vaisseaux la fortune de la Nouvelle-France, les fondateurs de Port-Royal et de Québec, Poutrincourt et Champlain.

Le nom de De Monts est donc inséparable dans l'histoire de notre pays, de ceux de Champlain et de Poutrincourt.

Pourtant ce nom apparaît rarement sur les cartes de la Nouvelle-France et du Canada.

Une rivière des États-Unis, dit Francis Parkman, fut appelée "rivière du Gua" en son honneur, et à peu près dans le même temps, le fameux Cap où une partie de Québec est bâtie fut nommé "le Cap du Guast," par les amis de ce gentilhomme, mais ces deux noms ont été remplacé l'un par "rivière Merrimac," et l'autre par "Cap Diamant."

Cependant une petite circonscription territoriale, située dans le comté de Saguenay, porte encore son nom.

.

Mais celui que l'on considère principalement ici est le Sieur de Poutrincourt ou Potrincourt, dont le nom patronymique est Jean de Biencourt, Sieur de Poutrincourt, baron de St. Just, en Champagne. Sa femme se nommait Jeanne de Salazac. Plusieurs enfants naquirent de leur mariage.

La naissance de Poutrincourt se rapporte à l'année 1557, puisqu'il mourut au siège de Méry-sur-Seine, en décembre 1615, à l'âge de 58 ans.

Madame de Poutrincourt n'est pas la première femme européenne qui soit venue dans l'Amérique du Nord, comme le prétend M. Rameau de Saint-Père, puisque Roberval en abandonna deux, vers 1541-42, sur une des îles du golfe St. Laurent, et qu'il en fit en outre fouetter plusieurs à Québec à la même époque, mais cette noble femme fut certainement l'une des premières françaises qui ait eu l'intention de s'établir en Acadie avec sa famille.

Bowman et Haliburton écrivent toujours Poutrincourt, mais Lescarbot, autorité irréfutable, met invariablement Poutrincourt lorsque ce nom revient sous sa plume. Jean de Biencourt, dans une lettre adressée au pape Paul V. s'intitule, "Joannes de Biencour, vulgo de Poutrincourt," (Lescarbot Hist. de la N. F.) Il fut

créé comte de Beaumont pour services rendus à la France, au siège du château de Beaumont. (Belk vol. 2 page 20.)

“ Le bon Poutrincourt,” comme dit M. Rameau, fit plusieurs voyages à travers l’océan dans l’intérêt de sa colonie naissante, mais il mourut sans avoir pu la mettre sur un pied stable, et son fils aîné Charles de Biencourt qui prit les affaires de Port-Royal en main, durant les absences de son père, les gâta considérablement. C’était un jeune homme de talent, mais un peu brouillon, pas mal autoritaire, et hostile aux Jésuites, un peu par penchant, et beaucoup pour ne pas déplaire aux marchands de Dieppe, huguenots renforcés qui lui fournissaient des fonds, mais qui ne voulaient pas de Jésuites mêlés à leurs entreprises. Or, le père Coton, confesseur de Henri IV, et la duchesse de Guerchevillle, voulaient établir une mission des disciples de St-Ignace en Acadie ; de la bien des tracasseries. Pour comble de malheur, les colons Virginiens sous la conduite d’Argall, plutôt pirate que capitaine régulier, pillèrent, puis brûlèrent Port-Royal à la fin de 1613.

L’établissement de Port-Royal était à deux doigts de sa perte ; mais de Biencourt se montra enfin à la hauteur de la situation, et bien qu’agé alors de vingt-deux ans seulement, par son courage et ses ressources de toutes sortes, il sauva la colonie naissante d’une ruine complète. Il s’allia à la famille Latour, et ses descendants ont toujours occupé une place importante parmi les anciens Acadiens.

Champlain, moins trace ou plus clairvoyant que Poutrincourt, abandonna Port-Royal, pour Québec. Il fut suivi de Louis Hébert qui après avoir cultivé les champs de l’Acadie, alla s’établir définitivement à Québec, tant comme apothicaire que comme cultivateur.

Samuel de Champlain naquit à Brouage, dans la province de St-Onge, en 1567.

Le fondateur de Québec avait porté les armes, et avait entrepris des voyages, mais tous de long cours; celui qu'il fit au Brésil et qu'il a décrit lui-même est resté célèbre.

Car Champlain fut un explorateur par excellence; marin, pilote, géographe et annaliste. Ses récits sur la Nouvelle-France sont une mine inépuisable de renseignements, à laquelle tous les savants du monde entier empruntent quelque chose.

Mais comme cet homme illustre appartient surtout à l'histoire du Canada proprement dite, nous n'en dirons pas plus long ici sur son compte.

Il mourut à Québec le jour de Noël 1635, et le lieu où reposent ses cendres n'est pas encore irrévocablement déterminé.

.

Mais disons un mot de l'un des contemporains et des amis de Champlain, puisqu'ils ont passé près d'une année ensemble à Port Royal, en 1606-1607.

On voit assez que je veux parler de Marc Lescarbot. Ils s'intitulait seigneur de St. Audebert, né à Vervins vers 1570, mort vers 1630. Il prend aussi parfois le titre pompeux de seigneur de St. Audebert du Presle de la Commune, en Lyonnais. (Michaud. B. Univ).

Le premier et l'un des plus illustres historiens de la Nouvelle-France, était avocat au Parlement de Paris; c'est assez dire que c'était un homme instruit et de bonne recommandation, car pour faire partie de cet auguste corps, il fallait être éminemment qualifié sous tous les rapports, mais principalement sur le droit et les lettres.

Son Histoire de la Nouvelle-France est intéressante, véridique, et fort curieuse à lire. Pour lui comme pour tous les savants de son temps, la présence de la race rouge en Amérique s'expliquait le plus naturellement du monde.

Noé fut le premier Gaulois, et il se mit vite en relation avec l'Amérique.

Notre continent que les Européens retrouvèrent si difficilement au 15ième siècle, avait été peuplé par Noé, qui vécut encore 350 ans après le déluge. Ce lui fut chose facile, "vu qu'il était grand ouvrier et grand pilote et qu'il savait l'art de faire un vaisseau. Puis les voyages étaient pour lui aisés à entreprendre, puisqu'en quelque lieu qu'il allât, il était parmi ses enfants."

..*

N'oublions pas de nous incliner au passage devant Marie de Médicis, femme de Henri IV, et de son amie la duchesse de Guercheville. Cette reine appartient à l'illustre famille des Médicis qui a fourni à l'Europe tant de têtes distinguées, trois papes, des reines et des princes qui marchaient à l'égal des rois. Elle naquit à Florence en 1573, et mourut à Cologne en 1642. Elle avait épousé Henri IV en 1600.

..*

Maintenant entretenons-nous de la duchesse de Guercheville. C'est F. Parkman dans ses "Pioneers of New-France," qui fait son portrait : Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, était dame d'honneur de Marie de Médicis, renommée pour sa grâce et sa beauté, sa réputation de vertu l'avait rendue encore plus distinguée à travers les désordres de la cour licencieuse où elle vivait. Elle repoussa fermement les avances du galant roi de France, en lui disant ces mots devenus célèbres : "Sire, si mon sang ne me permet pas d'être votre femme, j'ai le cœur trop haut placé pour devenir votre maîtresse." Alors Henri IV la nomma dame d'honneur de Marie de Médicis.

Antoinette de Pons était une femme supérieure, et qui savait apprécier son monde. C'est elle qui introduisit l'abbé, depuis cardinal de Richelieu auprès de Marie de

Médicis, et elle commença la fortune de ce prêtre, homme d'état, dont les sermons l'avait charmée." (Voir l'article intitulé les Rois de France, dans la nouvelle édition de Diéreville, par L. U. Fontaine, Québec 1885.)

Elle avait épousé en premières noces Henri de Silly, comte de la Roche-Guyon, dont elle eut un fils unique, qui mourut sans enfants. Jeune encore, la fille d'honneur de la reine de France se remaria à Charles Duplessis, seigneur de La Rochefoucault-Liancourt, gouverneur de Paris ; mais par un scrupule peut-être trop affecté, dit la Biographie de Michaud, elle ne voulut jamais porter le nom de son second mari, craignant d'être confondue avec la duchesse de Beaufort, qui s'était longtemps appelée madame de Liancourt, et n'avait pas honoré ce nom par sa conduite. Madame de Guercheville mourut le 16 janvier 1632.

.

Un mot maintenant du père Coton, cet apôtre zélé du Christianisme dans la Nouvelle-France. C'est lui surtout qui, grâce à son influence à la cour, a ouvert cet immense contrée aux Jésuites, ces admirables religieux qui ont tant fait pour la France, et la propagation de la foi dans les forêts américaines.

Coton, Pierre, Jésuite célèbre, né en 1564, à Néronde, dans le Forez en France, mort à Paris, le 13 mars 1625. Après avoir étudié le droit, il entra dans la Compagnie de Jésus. Obligé d'aller à la cour pour les affaires de sa compagnie, il fut reçu avec bonté par Henri IV. Il convertit au catholicisme nombre de Protestants haut placés. Un jour il reçut traîtreusement un coup d'épée à la gorge, mais la blessure infligée ne fut pas mortelle. Son crédit auprès du roi était grand, et l'on disait de Henri "qu'il avait du coton dans les oreilles."

Les Jésuites apparaissent enfin en Acadie pour la première fois le 22 juin 1611. Ils étaient probablement accompagnés de Madame de Biencourt.

Les deux Jésuites qui venaient prêcher l'Évangile en Acadie se nommaient l'un Biard et l'autre Masse. Pierre Biard est né à Grenoble en France. Charlevoix écrit toujours Biart, et Michaud, Encyc. Univ. l'appelle *Paul* Biard. La vie de ce savant religieux est trop connue ici pour vous en entretenir de nouveau. Ses relations qui ont été publiées séparément, sont les premières par ordre de date dans l'ouvrage précieux connu sous le nom de Relations des Jésuites. Pierre Biard mourut en France.

Le père Ennemond Masse, qu'on appelle aussi Massé, vint en Acadie en même temps que le père Biard, puis il fut envoyé à Québec en 1625. Ducreux dans son "Historia Canadensis," en fait les plus grands éloges : il mourut, dit-il à Sillery le 4 des ides de mai, à l'âge de 72 ans. Il était natif de Lyon.

.

L'Acadie a eu ses écrivains, ses historiens, ses annalistes et ses poètes.

Lescarbot, Biard, Denys, ont contribué dans une grande mesure à l'histoire de la Nouvelle-France. C'est le père Biard qui a écrit les premières Relations qui se sont continuées sans interruption, pendant une soixantaine d'années.

Lescarbot a eu pour émule en poésie, le sieur de Diéreville, que je connais bien puisque j'ai donné une nouvelle édition de son ouvrage en 1885. (Québec, A. Coté.)

Il passa près d'un an à Port-Royal en 1699-1700.

Il fut enchanté de l'Acadie, mais il avait la mer en horreur, et il fallait un jour comme celui-ci pour le ramener en ce pays, qu'il avait juré de ne plus revoir. Il prend soin de dire à Théagène, c'est-à-dire à Begon, père de notre intendant de ce nom, qu'il admire beaucoup Port Royal :

" Mais je ne crois pas pour cela
Qu'il me prenne jamais envie,
De retourner à l'Acadie
Pour embellir mon plan de ces nouveautés-là."

Pour la mer, Dierreville lui dit sans regret un éternel adieu.

“ A bien examiner les plaisirs et les maux,
On trouvera toujours la voiture importune,
J'en ai couru la bonne et mauvaise fortune,
Je goûte sur la terre un tranquille repos,
Et las de naviguer, je promets à Neptune,
De ne plus m'exposer au caprice des flots.”

Mais notre ami qui a converti une partie de son ouvrage en prose, parce que ses contemporains l'ont assuré que les poètes sont si habitués à mentir qu'on les croit difficilement, reste toujours poète. (Il nous dit lui-même qu'il avait d'abord composé en vers le récit de son voyage.)

Aujourd'hui, nous dit-il, je n'aurais guère le temps de rimer, car je pourrais faire le tour du monde en deux mois et demi ; les pirates des Barbaresques ne réduisent plus les pauvres chrétiens en esclavage, et les Iroquois ont remplacé le scalpel par les ciseaux, quand ils remplissent l'office de perruquiers.

Ce que c'est que la marche du temps ! Lorsque le Roi-Soleil régnait sur la France, et dominait dans toute l'Europe, tous les bons Français étaient convaincus que la civilisation était rendue à son apogée. En voyant vos rapides voies ferrées, le grand roi n'aurait pas eu occasion de dire :

“ J'ai failli attendre.”

Maintenant, en retournant aux pays des mines, il me dit à l'oreille : N'oublie pas de faire connaître aux Acadiens le portrait que j'en ai fait, et fais en sorte que les belles et vertueuses acadiennes, qui ne savent peut-être pas que je suis mort célibataire, n'oublient point combien je les estimais et leur trouvais de précieuses qualités.

Ce sont peut-être elles qui m'ont fait faire tant de vers. Or si les vers sont parfois préjudiciables, c'est principalement en amour, car l'amour ne se mesure pas au pied.

Parmi les personnes qui suivent les premiers arrivés dans l'Acadie, je remarque: Les Razilli, les Latour, les Denys, le comte de Menou d'Aulnay, le Borgne de Belle-Isle; M. de Grandfontaine, premier gouverneur régulier de l'Acadie, le baron de St. Castin, Leneuf de la Vallière, Canadien, de Villebon, gouverneur de l'Acadie, mort en 1700.

Charles de Biencourt mourut en ce pays en 1623 à l'âge de 31 ans, laissant ses terres, son héritage, son autorité, et ses droits, dit Rameau, à son compagnon et son ami, Charles de Latour, âgé de 27 ans.

Le père de Charles de Latour, Claude de Latour, était venu en Acadie avec le Sire de Poutrincourt.

Mais comme les personnages que je viens de mentionner, sans compter ceux que je pourrais ajouter à cette énumération, font partie de l'histoire élémentaire de l'Acadie, ou si vous voulez, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, etc., il serait hors de propos pour moi de vous la répéter.

.

Mais quel est ce personnage imposant qu'accompagne le Père Joseph? Ce n'est pas un homme ordinaire puisqu'il porte une robe rouge, et que tout le monde semble le craindre et s'empresse de lui obéir. C'est un prince de l'Eglise, un cardinal. Car la Nouvelle-France a eu plusieurs cardinaux pour la régie de ses affaires temporelles, Richelieu et Mazarin, auquel on peut ajouter Dubois et Fleury. Aujourd'hui la Nouvelle-France a parmi ses enfants un cardinal résidant à Québec, son Eminence le cardinal A. E. Taschereau.

Jean Armand du Plessis, cardinal, duc de Richelieu, né à Paris le 5 septembre 1585, mort dans la même ville le 4 décembre 1642, a gouverné et administré la France et ses colonies, pendant une partie du règne de Louis XIII.

Pour les Acadiens et les Canadiens, le tout-puissant

ministre de Louis XIII a été un protecteur, un restaurateur et un sauveur. Beaucoup de Français, surtout parmi l'ancienne noblesse ne l'aiment guère. Ce n'est peut-être pas sans raison, car depuis Louis XI, jamais les nobles ne furent mieux mis à leur place que sous Richelieu.

Plus qu'aucun autre il a contribué à décapiter la féodalité, qui trop souvent faisait un Etat dans l'Etat.

Louis XIV a suivi la ligne de conduite tracée par le cardinal de Richelieu, et il a fini par triompher de l'aristocratie féodale, dans la personne du grand Condé, dernier représentant du régime féodal.

En outre Richelieu s'est attiré la haine des Huguenots qui voulaient fonder une République en France, et qui étaient constamment en rébellion contre l'autorité légitime.

Lorsque Richelieu forma la compagnie des Cent Associés, il avait un double but, la colonisation de la Nouvelle-France, et l'établissement d'un gouvernement fort et régulier sous la direction de nobles et de bourgeois, mais sous sa dépendance immédiate.

Cette compagnie fut fondée dans un but admirable, et Troplong n'en parle qu'avec le plus grand enthousiasme. (Contrat de société.) Puis en faisant partie d'une compagnie à moitié commerciale, Richelieu s'insurgeait contre l'absurde préjugé qui disait que le commerce dérogeait à noblesse. Ce nouveau commerçant ne craint pas d'énumérer ses titres et ses dignités. Il nous dit qu'il est grand maître, surintendant général de la navigation et du commerce de France.

La Nouvelle-France a été heureuse d'avoir dans cette nouvelle compagnie un homme du poids et de la volonté de Richelieu, car sans lui la Nouvelle-France était perdue sans retour pour la France. Les Kirke, hugenots nés à Dieppe, mais préférant la ligeance anglaise, comme c'était trop souvent le cas chez nos coreligionnaires calvinistes, brûlèrent Port-Royal et s'emparèrent de

Québec en 1629, en pleine paix, au nom toutefois de l'Angleterre. Mais Richelieu aux demandes pressantes d'ailleurs de Samuel de Champlain, fit remettre à la France ses colonies du golfe et du fleuve St. Laurent, par le traité de St. Germain-en-Laie, en date du 29 mars 1632.

Louis XIII, fils et successeur de Henri IV, naquit en 1601 et mourut en 1643.

C'est sous son règne que s'est définitivement établie la puissance française en Amérique. Louis XIII a eu le talent fort rare de s'entourer d'hommes capables, et de ne pas s'offusquer de leur mérite. Mais nous renvoyons aux endroits de notre ouvrage où je parle de ce roi, afin d'éviter des redites:

Le cardinal de Richelieu eut pour successeur Jules Mazarin. Il commença sa carrière comme premier ministre en 1642, et il la continua jusqu'à sa mort arrivée en 1661. Les troubles de la Régence et les guerres de la France absorbèrent presque tout son temps, et il n'eut que peu d'instant à donner aux affaires de l'Acadie et du Canada. Pourtant il ne fut pas étranger à la fondation de Montréal.

Le nom de ce cardinal ne se trouve qu'une fois, dans les Documents Relatifs à la Nouvelle-France, année 1652, vol. 1er page 132 et seq.—Il ne s'agit ni plus ni moins que de la narration d'une querelle entre les Princes, Anne d'Autriche et Mazarin. Mais cette narration est trop longue pour trouver place ici.

..*

Voici venir le grand roi avec son cortège de grands hommes, de courtisans, et une foule de gens assez médiocres. Ce monarque qui, selon Cantu, n'a eu d'égal dans le métier de roi et dans l'art de régner, que le premier empereur romain, Auguste, naquit le 16 septembre 1638. Il fut baptisé sous le nom de Dieudonné, à la suggestion du Pape. Il fut déclaré roi à l'âge de 5 ans, en 1653, et sa mort eut lieu le 1er septembre 1715.

C'est le dernier roi de France qui ait régné sur l'Acadie.

Fidèle aux traditions de la France depuis François Ier, il favorisa souvent les puissances protestantes au préjudice des puissances catholiques, mais il fut le premier à recevoir des humiliations de ces mêmes puissances protestantes qui faillirent le détrôner et morceler la France. Sans la bataille de Denain que Villars gagna sur le prince Eugène, et qui hâta la paix d'Utrecht (1713), il aurait été possible que toute la Nouvelle-France, et non seulement l'Acadie fût cédée à l'Angleterre.

Ce traité qui permit à Louis XIV de mourir en paix dans son royaume, avait été fait avec trop de précipitation, et ce sont les Acadiens qui en ont été les victimes. Si à cette date les limites du territoire Acadien eussent été clairement fixées, il est à peu près certain que les habitants des colonies n'auraient pas constamment essayé d'empiéter sur les territoires de la Nouvelle-France. Ils se seraient contentés de voler les terres des Acadiens établis dans la Péninsule, et ces derniers auraient trouvé un refuge assuré sur les terres qui appartenaient incontestablement à la Nouvelle-France.

La même faute s'est répétée lors du traité de Versailles intervenu en 1763, entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Les Américains ont profité de l'ambiguïté de certaines clauses de ce traité, pour enclaver dans la Grande République, de vastes territoires qui appartenaient certainement au Haut-Canada, au Bas-Canada et aux provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, tel qu'on le verra lorsqu'on parlera du traité d'Ashburton.

Cependant il faut avouer que Louis XIV fut supérieurement secondé par Colbert (1619-1683), et qu'ils rencontrèrent l'un et l'autre dans l'intendant Talon, entr'autre, un puissant auxiliaire, un homme éclairé et l'un des Français envoyés en ce pays qui fit le plus progresser la Nouvelle-France.

Le système de colonisation que Talon perfectionna,

s'il n'en fut pas l'instigateur, était admirablement bien conçu et bien supérieur à notre système de colonisation contemporain, à commencer par la Province de Québec.

Ce n'était pas, à coup sûr, le système féodal, mais un système spécial dont la nom le mieux approprié serait le système ou la tenure seigneuriale.

Louis XIV et son entourage, qui furent démocrates sans trop le savoir, ne voulaient certainement pas introduire en Amérique une puissance qu'ils minaient sans cesse en France, la puissance dérivée de la féodalité.

Aussi n'y a-t-il, à proprement parler qu'un seul seigneur dans toute la Nouvelle-France : le seigneur dominantissime, c'est-à-dire, le roi.

Il exige la foi et hommage ; mais il veut plus ; il exige que tous les seigneurs concèdent leurs terres en censives dans un temps déterminé, sinon et le temps passé, l'Intendant donnait lui-même le titre de concession au censitaire. Si ce dernier ne défrichait pas la terre qu'il tenait en censive, le même Intendant la réunissait au fief dont elle mouvait ; de même si le seigneur, dominant ou servant, n'exploitait pas ses concessions, elles pouvaient être forfeites au profit de la couronne.

Le seigneur était tenu de bâtir des moulins banaux, et s'il défailait à en fournir aux censitaires de sa seigneurie, ces censitaires exerçaient eux-mêmes le droit de banalité à l'encontre du seigneur.

Mais assez sur ce sujet.

.

On a souvent reproché aux rois de France de n'avoir pas transporté assez de colons dans la Nouvelle-France. Mais ce reproche ne me paraît guère mérité. L'immense majorité des Français sans être hostile à l'immigration, entend bien rester en France pour y vivre et y mourir. On conseille bien à son voisin d'immigrer, mais on ne lui en donne jamais l'exemple. Il ne vient guère de Français nous visiter sans faire une sortie contre Louis

XIII, Louis XIV, Louis XV et la marquise de Pompadour, parce qu'ils n'ont pas établis ici 100,000 Français. Mais où les auraient-ils pris, ces Français? Il aurait fallu les embarquer de force sur des bâtiments, et la plupart d'entr'eux seraient retournés dans leur pays, en maudissant la tyrannie royale et ministérielle qui déporte d'honnêtes citoyens et veut dépeupler la France.

Si je parle sans gêne sur ce sujet c'est qu'il est inutile de toujours récriminer sur le passé, qui ne reviendra certainement jamais, et que les épigrammes lancées à l'adresse de personnes mortes depuis longtemps, tombent dans le vide.

Je crois qu'il vaut mieux en prendre son parti, en Acadie comme en Canada, et ne pas compter sur une immigration de nos congénères de France, mais de nous en rapporter à nos propres forces, à notre vitalité et à notre multiplicité.

D'ailleurs il faut toujours songer à ses enfants avant que d'établir des étrangers sur ses domaines.

LA PASSION ACADIENNE

Les Acadiens purent se considérer heureux pendant plusieurs années, depuis le traité d'Utrecht. Ils doublèrent plusieurs fois leur nombre durant cette période de paix. Mais le poids de l'adversité s'appesantit bientôt sur eux, et depuis lors la pluie des malheurs tomba constamment sur eux, pendant au moins un demi-siècle.

Puis, pendant cette époque douloureuse, qui a pensé à cette infortunée nation, si ce n'est ses persécuteurs et tous ceux qui voulaient sa perte et son extinction ?

Rameau nous apprend que Louis XV fut le dernier Français qui paraît s'être occupé sérieusement des Acadiens, lorsqu'ayant appris leurs infortunes, il proposa à l'Angleterre d'aller les chercher sur ses propres vaisseaux pour les ramener en France. Mais l'auteur d'une " Colonie Féodale en Amérique " semble choqué parce que ce roi a pu commettre une bonne action, puisqu'en rapportant ce fait, il l'agrémente d'une tirade sur la corruption, l'indolence et la noblesse de l'arrière-petit-fils de Louis XIV.

Louis XVI, ou plutôt la France philosophique, a fait la guerre aux Acadiens et à ses autres enfants de l'Amérique, et Napoléon I en parlant du prédécesseur immédiat de son oncle Louis XVI, le blâmait d'avoir cédé à l'Angleterre les riches territoires qui faisaient partie de la Nouvelle-France. Cependant il venait de vendre à deniers découverts aux Etats-Unis, la Louisiane d'alors, c'est-à-dire une contrée aussi grande que la France pour le moins, et beaucoup plus fertile.

L'Abbé Casgrain, dans son ouvrage capital, qu'il appelle modestement, "Pèlerinage au pays d'Évangéline," a fait une véritable histoire de l'Acadie, surtout pendant la période qui nous occupe ici.

Les hypocrites, les tatillons, les tyranneaux, les cruels, les lâches et les sots, sont irrévocablement mis par lui à la place qui leur convient ; l'histoire est parfois un pilori. James Annan, Gerald E. Hart et leurs pareils peuvent en prendre leur parti, les Acadiens sont vengés, et leur détracteurs sont honnis et conspués.

J'ai lu une histoire que son auteur appelle Acadia, dont le vrai titre serait plutôt Anti-Acadia. Mais ce Nouveau-Brunswickois n'a étudié son Acadie que d'un côté ; sa prétendue histoire est encore à faire. C'est chose facile aujourd'hui. Qu'il lise Casgrain, Haliburton, Beamish Murdoch, Minott, Madame Williams (*The French Neutrals*), Guizot, Garneau, Bibaud, Sulte, les Archives de la Nouvelle-Ecosse, et des centaines d'autres ouvrages que je pourrais lui indiquer au besoin.

Quand à Gerald E. Hart, membre à vie de la société des Numismates et des Antiquaires de Montréal, et d'autres sociétés, dans son livre intitulé "*The Fall of New-France*," il a volontairement et sciemment faussé l'histoire, et insulté méchamment à la race canadienne, puisque son ouvrage date de 1888, et qu'un antiquaire ne doit pas tellement s'enfoncer dans les antiquailles, qu'il en oublie l'histoire contemporaine, surtout s'il est numismate.

C'est par un pur hasard que j'ai été le Christophe Colomb de "*La Chûte de la Nouvelle-France*." J'ai de naissance, je crois, la faculté d'ouvrir toujours un livre précisément à l'endroit le plus pittoresque, le plus saillant, le plus singulier, le plus rare, le plus commun, absolument comme madame de Sévigné. Je pourrais citer cent amis qui ont constaté la présence de ce *don* chez moi.

Or donc, un jour que je cherchais un nouveau conti-

nent pour m'instruire, ma main tomba sur le superbe volume de M. Hart. Vite je l'empoigne et je l'ouvre à la grâce de Dieu, c'est-à-dire, à la page 65. Un nom inconnu se présente à ma vue, c'est celui d'Antoinette Poisson, fille d'un boucher ou d'un cultivateur. Diable ! voici une inconnue qui ne manque pas de père, me dis-je à part moi, et me référant à une *note* que l'on trouve à la page 160, je découvre que mademoiselle Antoinette n'est autre chose que la femme célèbre, qui est connue dans le monde entier, sous le nom de "Madame la marquise de Pompadour," et d'après son portrait, que M. Hart, qui est numismate, a inséré dans son livre, je suis porté à croire qu'elle était passablement bien tournée pour la fille d'un boucher ou d'un cultivateur (farmer.)

Notre antiquaire abîme cette pauvre marquise, et j'allais emboîter ses idées, lorsque je vis que je me trouverais en mauvaise compagnie. Car M. Hart réhabilite à mes yeux madame de Pompadour, quand il rapporte ce qu'un homme illustre, un héros, Wolfe enfin, pensait de la maîtresse de Louis XV, "la cousine de Marie Thérèse."

Ce général, dit-il, écrivait de Paris à son père, le 10 janvier 1753 : "J'ai été présenté au roi et à la famille royale, et puis à madame de Pompadour et à M. de St-Contest, ministre. J'ai été reçu avec toute la courtoisie des Bourbons, qui ne parlent guère à personne. Madame la marquise nous a fait entrer dans sa chambre de toilette. Elle se faisait papilloter les cheveux. Elle est extrêmement belle, et par la conversation qu'elle a eue avec l'ambassadeur et autres personnes présentes, je n'hésite pas dire qu'elle a beaucoup d'esprit et d'intelligence."

Le 26 octobre 1752 (?) Wolfe dina avec la belle marquise, et dans une lettre adressée à sa mère, il dit : "Madame Pompadour est une personne très agréable. J'ai eu la bonne fortune d'être placé tout près d'elle pendant un laps de temps considérable."

J'avais soupçonné, avant que de connaître l'opinion du vainqueur de Montcalm, que la fille qui, ayant pour père un boucher ou un cultivateur, avait pu faire abroger la loi salique par l'amour et la beauté, devait avoir infiniment d'esprit et une intelligence supérieure.

Quant à sa vertu, n'en parlons pas, car il faudrait faire le procès de bien des favorites et de bien des rois, tant en France qu'en Angleterre, avant que de la condamner.

Continuons à feuilleter le livre superbement relié de M. Gerald Hart : il y a d'autres antiquités encore à découvrir. Il plaint à sa manière ces pauvres Acadiens égarés par leurs prêtres, et qui se sont faits eux-mêmes les instruments de leur propre ruine. Puis on a pris grand soin de ne pas séparer les familles lors de la déportation.

Politiquement parlant, ajoute notre auteur, l'expulsion des Acadiens était absolument nécessaire, et conforme aux lois des nations (pages 40 et suivantes.)

Pour justifier les Anglais, M. Hart revendique pour les habitants de l'Angleterre, ce qui est l'œuvre des Bostonnais, ce monsieur, dis-je, nous entretient de l'expulsion des Anglais de l'Île de St-Christophe (quelquefois nommé St.Kit's) par les Français de la même île. C'est ce qui se voit tous les jours. Mais de là à la dispersion en bloc des Acadiens, en tous lieux et durant l'espace de quinze à vingt ans, il y a toute la distance qui sépare l'Europe de l'Amérique.

Cependant notre ami Gérard mérite un bon point, car la reproduction de la médaille que Louis XIV fit frapper à l'occasion de l'expulsion des Anglais de St. Christophe est tout à fait appétissante.

C'est, disons le mot, un admirateur quand même des Anglais, et un ennemi irréconciliable de notre race.

Aussi n'est-ce pas pour lui, mais pour l'amour du vrai que je fais les réflexions suivantes :

Les Acadiens n'étaient plus sujets français depuis le traité d'Utrecht, mais ils ne pouvaient pas se transfor-

mer en Anglais ou en Bostonnais du jour au lendemain, comme l'auraient voulu M. Hart. Ils pouvaient en vertu du traité pratiquer librement la religion catholique, et, comme conséquence, on ne pouvait les obliger de prêter un serment qui répugnait à leur conscience et qui aurait été une apostasie. Je dis plus. Aujourd'hui peu de Protestants consentiraient à prêter les serments que l'on a exigés des Acadiens.

Puis on les considérait comme Neutres ; aussi les appelait-on les *French Neutrals*. Or, les Neutres, les Suisses, par exemple, ne peuvent pas, quoique nation indépendante, faire la guerre aux autres puissances, mais ils peuvent s'engager comme soldats n'importe où, à leur discrétion. Les Acadiens, si on les eût traités comme des hommes, et non comme des esclaves, pouvaient donc entrer au service de la France ou de l'Angleterre, sans violer les lois de la neutralité.

Notre écrivain, je l'ai déjà dit, prétend que les Acadiens poussés par un zèle fanatique, excités par les prêtres, refusèrent d'obéir au gouvernement établi, qui résolut de les disperser. Ces phrases qui se répètent souvent, équivalent à établir que les prêtres d'alors étaient des bigots, et les Acadiens des nigauds.

Par ce qui précède on voit assez que je réfute Hart sans toujours le citer. D'ailleurs il faudrait reproduire tout son ouvrage qui n'est qu'un long réquisitoire contre nos pères, qu'ils soient Canadiens ou Acadiens.

En revanche, il adule les Anglais jusqu'à les faire rougir.

Écoutez-le, lorsqu'il exprime son allégresse sur la reddition du Canada à l'Angleterre.

“ 90,000 souls exchanged the turbulent and despotic Fleur-de-Lis of the Bourbons for the broad banners of St. George, where liberalism, and freedom in their broadest sense reigned supreme, and to none more were these exemplified than to the *conquered* peasantry, who had been held in a state of ignorance, vassalage and

religious tutelage equal to that of the dark middle ages, for which an emancipation such as the present could not but be hailed with delight.”

Les Acadiens et les Canadiens parlant tous l'anglais, ce n'est pas pour eux que nous traduisons le petit chef-d'œuvre que nous venons de citer, mais pour nous-mêmes, pour l'expiation de nos péchés, et la plus grande gloire de la numismatique.

Quatre-vingt-dix mille âmes échangèrent le drapeau fleurdelisé des turbulents et despotiques Bourbons pour la large bannière de St. Georges, où le libéralisme et la liberté règnent souverainement dans le sens le plus large du mot. Les paysans surtout gagnèrent à la conquête (sic), eux qui étaient plongés dans l'ignorance, soumis à un vasselage et à une tutelle religieuse absolument semblable à celle des temps ténébreux du moyen âge. Ces paysans durent accepter leur émancipation avec gratitude et reconnaissance.

Autant de sottises que de mots. Les Bourbon n'ont jamais été plus despotes que les Tudor, les Stuart et les George. Les Canadiens et les Acadiens ne doivent leur émancipation, si émancipation il y a eu, qu'à eux-mêmes. Ces peuples frères ont été traités en Parias, tant qu'ils n'ont pas pu se faire donner leur liberté. C'est de force qu'ils sont rentrés dans l'exercice de leurs droits.

La prétendue ignorance des Acadiens et des Canadiens n'a jamais existé sous le régime français. Proportion gardée, ils avaient plus d'instruction alors, que nous n'en possédons aujourd'hui. Le plus humble d'entre eux pouvait en remontrer aux colons anglais.

Mais les Anglais, en nous refusant des écoles pendant deux ou trois générations ont failli nous plonger dans l'ignorance, dans cette ignorance où l'on voulait nous tenir à perpétuité, tel qu'on l'a pratiquée à l'égard des Irlandais, depuis la glorieuse Réforme.

Tous les prêtres de la Nouvelle-France, pour bien dire, étaient instituteurs ; tous les presbytères étaient des

maisons d'école. Or les prêtres de ce temps-là étaient presque tous des savants.

Ils n'ont pas écrit une seule ligne où l'on ne trouve des renseignements précieux, des données historiques que l'on chercherait vainement ailleurs. Demandez aux Américains qui a écrit leur histoire ? Ils la trouvent dans les écrits des Récollets, des Jésuites et les prêtres séculiers ; mais les greffes sont aussi une source inépuisable de renseignements. Car les laïques aussi étaient fort instruits. Les Coureurs de bois servaient d'interprètes à l'Amérique du Nord toute entière. Les Marso-lais, les Nicolet, les Perrot, etc., savaient plusieurs langues. Les *habitants* s'instruisaient sans s'en apercevoir, grâce à leur contact quotidien avec les gens instruits.

Aussi les anciens auteurs font-ils l'éloge du langage canadien, exempt des patois qui régnaient alors en France. Les habitants dont nous sommes les descendants étaient de parfaits *gentlemen* (des gros messieurs.)

Dans mon Dictionnaire de droit et d'histoire, encore inédit, je trouve ce qui suit au mot "Habitant :"

Le mot *paysan* est inusité dans ce pays. Les anciens canadiens s'appelaient eux-mêmes les *habitants*.

" Les paisans y vivent (dans la Nouvelle-France) plus commodément qu'une infinité de gentils-hommes en France. Quand je dis paisans je me trompe, il faut dire *habitans*, car ce titre de paisan n'est non plus reçu ici qu'en Espagne, soit qu'ils ne paient ni sel ni taille, qu'ils ont la liberté de la chasse et de la pêche, ou qu'enfin leur vie aisée les met en parallèle avec les nobles." Lahontan—Nouveaux Voyages dans l'Amérique Septentrionale.—

Il reste encore les ténèbres du moyen âge dans lesquelles nos pères étaient engouffrées du temps de Louis XIV et de Louis XV. Mais ces ténèbres n'existent que pour les Archéologues ; aussi Haliburton, le créateur de Sam Slick, mais qui est de son siècle, n'a-t-

il que des louanges à faire aux Catholiques de ces temps obscurs et ténébreux.

Décidément il vaut mieux étudier les fossiles, et laisser traiter les questions historiques par ceux qui les connaissent.

Cependant M. Hart trouve le moyen de déprécier notre dernier gouverneur, Vaudreuil, qu'il appelle le Dr. Vaudreuil, sans doute parce qu'il était Canadien, comme disaient les officiers français de l'époque, tandis que Guizot le proclame l'un des plus illustres gouverneurs de la Nouvelle-France. Mais il porte aux nues Wolfe, Amherst, Boscawen et Sanders, auxquels les Canadiens doivent tout, la liberté, les lois, la langue, le maintien de leur religion, etc., ce qui ne s'était jamais vu auparavant ni dans les temps anciens, ni dans les temps modernes, toujours d'après M. Hart.

Laissons de côté Wolfe et Amherst qui appartiennent à l'histoire du Canada, et occupons-nous de l'Amiral Boscawen.

Edward Boscawen, 3ième fils de Hugh Boscawen, premier comte de Falsmouth, naquit dans le territoire de Cornouailles le 19 août 1711, et il mourut à Guilford le 10 janvier 1761, à l'âge de 49 ans, laissant trois fils et deux filles, qu'il avait établis aux dépens des Français (lisez plutôt des Acadiens). Ses admirateurs disent que sa tête, comme celle d'Alexandre le Grand penchait d'un côté, (Voir *Fall of New France*, page 158.) La seule ressemblance qu'il a eue avec les héros a été les défauts. On le devinerait seulement à voir sa figure que M. Hall propose à notre admiration. Chacun sait que son complice le notoire Lawrence, volait des chevaux (voyez Casgrain); mais Boscawen ne nous énumère pas ses vols, se contentant de dire qu'il a volé les Français en bloc. En effet, et j'en crois M. Hall, Boscawen dit dans son testament qu'il laisse ses enfants bien établis, "at the expense of the French, the enemies of his country."—

LAWRENCE ET WINSLOW

J'ai déjà fait la biographie de Lawrence et de Winslow (Voyage de Diéreville, Québec, 1885); mais je veux la refaire, par suite de nouveaux renseignements que m'a fournis l'abbé Casgrain.

“ C'est sur Lawrence, avant tout autre, que pèse la responsabilité de la déportation des Acadiens. Il importe donc de bien connaître cet homme. On a un portrait de son caractère, fait de première main par ses propres compatriotes, les colons d'Halifax. C'est une de ces pièces qu'on ne s'est pas empressé de livrer au jour. Elle nous apprend comment cet individu de bas étage, d'abord simple apprenti peintre en bâtiments, était parvenu jusqu'au grade de gouverneur de la Nouvelle-Ecosse ; comment dans ce haut poste, il avait gardé son caractère de parvenu ; par quelles fraudes il avait accaparé à son propre profit et au profit de ses favoris (j'espère que Middleton est absent), les dépouilles des malheureux Acadiens, entre autres plus de 4,500 têtes de bétail dans la seule paroisse de Pigiguit. Ce qui n'a rien de surprenant pour ceux qui savent que, le jour même où ce gouverneur faisait annoncer aux Acadiens que leurs biens étaient confisqués par la Couronne, il faisait saisir et emmener à Halifax leurs plus beaux chevaux pour servir à son propre usage.”

Ma biographie de Lawrence était ainsi formulée :

“ Non temere in quemquam, nisi crebris et minutis ictibus animadverti passus est : perpetuo notoque jam præcepto : ita fieri, ut se mori sentiat.” Suétone—Vie de Caligula.

Feu Caligula, d'après Suétone, faisait toujours frapper ses victimes à petits coups redoublés, et il ne manquait jamais d'adresser aux bourreaux cette recommandation qu'ils connaissaient bien : frappez de manière à ce qu'il se sente mourir.

Cette épigraphe vient fort à propos pour exprimer ma pensée sur Lawrence, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Après sa mort la Législature de cette province lui vota un monument, et paya, à même l'argent de la province, ses frais d'inhumation. A cette époque Halifax, encore ville neuve, manquait de monuments. De tous temps, les grands hommes furent rares ; mais les Législatures ont le droit d'en décréter d'office, à la majorité des voix. C'est ce qui explique pourquoi le gouverneur Lawrence fut monumenté—en imagination du moins.

D'ailleurs ce n'était pas un homme ordinaire. Il avait délivré la Nouvelle-Ecosse de l'odieuse race acadienne ; il volait pour les honnêtes Bastonnais des fermes magnifiques ; il avait en outre pillé, enlevé et brûlé des églises, des maisons, des granges, des moulins, et il faisait commerce des bestiaux qu'il avait pris sur les Acadiens. Winslow, le fameux colonel, et Boscawen, l'amiral déporteur, avaient acquis autant de gloire que Lawrence, lors de l'inqualifiable dispersion des Acadiens. Il paraît toutefois qu'on ne trouve pas son monument dans l'antique Chibouctou, la Baie-Saine des anciens cosmographes, la bonne ville d'Halifax de nos jours. C'est dommage. On le peint comme un homme hautain, cruel, francophobe enragé, zéléteur bas et servile du gouvernement anglais, se plaisant comme Caligula dans les cris de douleur de ses victimes. La Nouvelle-Ecosse n'a pas été ingrate à sa mémoire. Elle lui a élevé un monument plus durable que l'airain,

Monumentum aere perennius

Les "Nova-Scotia Archives" rediront aux générations futures, la vie et les actes inqualifiables du major Charles Lawrence. Ses lettres sont des chefs-d'œuvre d'hypocrisie, de tracasseries, de vilainies de toutes espèces.

Il n'oublie pas une minute ses victimes. Il craint leur retour ; il a peur que les gouverneurs des Treize Etats les laissent revenir, l'ombre d'un Acadien, aux Mines ou autres lieux, le fait frissonner, car on l'a dit depuis longtemps, les cruels sont lâches.

Peut-être que les cris de douleurs des femmes et des enfants, qu'il croyait encore entendre, lui causaient-ils de pusillanimes frayeurs. Peut-être croyait-il ouïr les menaces de ses victimes, murmurant :

“ Omnibus adero locis umbra, dabis improbe poenas.”

Ce parvenu mourut en 1769, encore jeune et célibataire, d'une inflammation de poumons, contractée en dansant.

LE COLONEL WINSLOW

Le Lieutenant-Colonel John Winslow, d'après G. H. Hart, naquit dans l'Etat du Massachussets en 1703, il avait 52 ans quand il chassa les Acadiens de la Grand-Prée, et il mourut en 1774, à l'âge de 71 ans.

Toujours d'après M. Hart, il était plein d'urbanité, de cœur, et doué des plus heureuses qualités. C'est à tort quelques écrivains l'ont taxé de cruauté et d'inhumanité.

Mais l'histoire parle autrement que M. Hart.

Le colonel Winslow appartenait à une noble famille, et madame Williams qui avait vu les portraits de ses ancêtres, nous a fait part de ses impressions sur cette famille. Ses aïeux avaient la mine rébarbative et le regard farouche. Pourtant ce furent de braves gens; Winslow, au contraire, avait toujours le sourire aux lèvres. Ce qui ne prouve point, ajoute madame Williams (*French Neutrals or the Exiles of Nova-Scotia*), que le sourire habituel indique ni une bonne intention ni des bons principes, puisque les plus fieffés scélérats peuvent cacher aux plus clairvoyants la méchanceté et la cruauté de leur caractère maudit. On a vu des êtres pervers donner la mort en riant.

C'était, dit-on, un homme si populaire qu'il pût enrôler 2,000 volontaires, dans l'espace de deux mois. Ce n'est pas merveilleux ! Car, outre les bons patriotes et les aventuriers, il avait à sa disposition tous les gens avides du bien d'autrui, les pillards, les affamés, les ribauds, les routiers et les truands de profession.

Je suppose que les proclamations d'Isaac Winslow, et non de John, comme l'écrivent M. Hart et Mad Williams, ne ressemblaient pas à celles de Napoléon Bonaparte qui avertissait ses soldats qu'il fallait se battre un contre dix. Oh ! non. Notre brave colonel, au sourire stéréotypé, disait à ses volontaires : ne craignez rien ; je vais dans un beau pays, tout prêt à vous recevoir ; les terres sont riches, défrichées depuis longtemps ; les polders sont en bon état de réparations, et comme les hommes sont désarmés, et que nous allons les prendre en traîtres, vous n'aurez qu'à les embarquer dans des vaisseaux requis à cet effet. Et je serai à votre tête. Vous aurez à mettre à bord des hommes désarmés, des vieillards, des femmes et des enfants, et beaucoup de bétail (*much cattle*). Vous pourrez éteindre les remords de votre conscience, si vous en avez, en brûlant les églises et les maisons.

Mais, homme pratique avant tout, l'émule de Lawrence, se fait payer d'avance huit cents louis sterling, pour son patriotisme et ses fonctions de maître des hautes œuvres.

C'était, à cette époque surtout, une jolie somme de deniers pour pourchasser des femmes et des enfants, et les emmener en captivité, après les avoir volés et contristés jusqu'à la mort. Il espérait déporter 18 mille Neutres ; mais il n'en put déporter que 7 mille.

Or, par un revers des choses humaines, cet homme populaire ne suivit pas ses victimes dans leur exil ; ses compatriotes lui ôtèrent ses troupes, et le laissèrent seul sur les bords de la baie de Fundy, pour voir le brûlement des maisons et entendre les hurlements des chiens.

Si jamais Halifax ou Annapolis lui élèvent un monument, ses admirateurs pourront y graver :

“ The French people not having with them any provisions, and many pleading hunger, *begged* for bread. Thus ended the memorable fifth of september, a day of great fatigue and trouble.”

LES ACADIENS ONT EU DES AMIS SINCÈRES

Il fut un temps où les Acadiens n'eurent que peu d'amis, et parmi ceux qui se revêtirent de ce nom, les uns furent perfides, et les autres indiscrets ou compromettants. Nous ne pouvons ici qu'en mentionner quelques uns, attendu que nous devons nous restreindre dans certaines bornes, et ne pas trop empiéter sur les domaines de l'histoire et de la biographie.

La reine Anne vient en première ligne parmi les amis de l'Acadie. Elle a mérité des Acadiens comme des Anglais le titre de la *bonne* reine.

Par le traité d'Utrecht, les Acadiens avaient " la liberté de se retirer ailleurs, dans l'espace d'un an, avec tous leurs effets mobiliers..... et ils pouvaient jouir de l'exercice de la religion catholique et romaine."

En outre depuis le traité du 11 avril 1713, la même Reine qui reconnaît encore les Acadiens comme sujets de Louis XIV, leur permet de sortir de l'Acadie ou d'y rester, s'ils préfèrent devenir ses sujets. Voir Casgrain Pèlerinage—Ed. de 1889.

On peut encore remarquer Michael Franklin, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse après Wilmot.

A l'encontre de ses prédécesseurs, il obéit aux injonctions du gouvernement anglais, qui, mieux informé du caractère et des dispositions des Acadiens, voulait le reconnaître, en se montrant juste et équitable envers eux.

Par exception, quelques particuliers furent assez bienveillants pour les proscrits Acadiens déportés aux colonies anglaises.

Et le gouverneur de Vaudreuil et l'intendant Bigot les ont traité, même en temps de famine, comme les

autres habitants de la Nouvelle-France. S'ils furent obligés de manger de la chair de cheval, c'est qu'il ne restait guère autre chose à manger à Québec et à Montréal. Lévis menaça même un jour les dames de Montréal de les faire mettre en prison, si elles ne voulaient pas user de cette nourriture.

Le gouvernement anglais n'a maltraité les Acadiens que lorsqu'il a été trompé par ses colons de l'Amérique, d'origine britannique. Or il le fut souvent. Le fameux Benjamin Franklyn a contribué autant et plus qu'aucun autre à la déportation des Acadiens et à la prise de Québec. Nouveau Caton, il répétait sans cesse qu'il n'y aurait de sécurité pour les colonies anglaises, que si les Français étaient anéantis ou renvoyés en Europe.

La dispersion et le mode de dispersion des Acadiens ont officiellement été blâmés et réprouvés en Angleterre.

Louis XV a intercédé pour les proscrits Acadiens.

Le général Amherst, dit Casgrain, ayant appris les horreurs commises au cap de Sable, en écrivit au gouverneur Lawrence pour lui en témoigner sa désapprobation. Il lui signalait un certain capitaine Harsen comme le principal coupable et il ajoutait : " I shall always disapprove of killing women and helpless children."

Mais arrivons à l'abbé Raynal, et commençons en abrégé, sa notice biographique.

.

Guillaume Thomas François Raynal, historien français, né à St. Geniez. dans la Guienne, le 21 avril 1713, mort dans les environs de Paris, le 6 mars 1796. Il reçut son éducation chez les Jésuites, devint prêtre et enseigna pendant quelque temps la théologie. Mais en 1747 il s'associa aux philosophes et devint directeur du *Mercure de France*. Il a fait plusieurs ouvrages, mais nous ne mentionnons ici que son ouvrage intitulé " Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes." (4 vol. in-8 éd. 1770.)

Sans le vouloir peut-être, Raynal a été l'un des meilleurs amis des Acadiens. Il a plaidé leur cause devant le tribunal de l'opinion publique, et le monde entier s'est apitoyé sur le sort de cette race malheureuse.

Avant Raynal, les proscriptions acadiennes passaient inaperçues la plupart du temps.

C'est le premier écrivain qui se soit fait lire par les nations civilisées ; et il a eu le talent de les intéresser, en leur disant les maux soufferts par ces descendants des Français.

Il importe assez peu aujourd'hui de savoir si son style est déclamatoire, et s'il n'aurait pas pu écrire autrement ; l'essentiel, c'est qu'il a provoqué des sympathies universelles en faveur des Proscrits du Pays d'Évangéline.

Soyons francs. Disons avec l'abbé Casgrain, que ni Raynal, ni Longfellow n'ont été trop loin en parlant des Acadiens. Bien plus, ce qu'ils ont dit est vrai, mais ils sont restés bien en deçà de la réalité.

Je prie qu'on ne l'oublie pas, car des écrivains malveillants comme Annan et Hart peuvent répandre le bruit que Raynal est un déclamateur et un menteur, comme l'avouent un tel et un tel.

.

Un mot sur Lescarbot et Membertou. Marc Lescarbot a chanté les poissons dans son " Adieu à la Nouvelle-France."

Il n'a pas oublié le homard qui fait du bruit à Terre-neuve depuis quelque temps. On a prétendu que les premiers Français ne connaissaient pas cette écrevisse de mer.

Pourtant notre poète la mentionne dans ses vers.

" La Crappe, et le *Howmar*, suit la côte marine."

Les poètes, depuis Homère et Virgile, commencent toujours par nous dire ce qu'il se proposent de chanter, c'est-à-dire de rimer.

Lescarbot, lui, nous dit dès les premiers vers, ce qu'il ne veut pas chanter.

Ce n'est ni le géant Briarée, ni le fier Rodomont que sa muse va célébrer, non, c'est le Sagamos Membertou et ses Alliés sauvages.

“ Je chante Membertou, et l'heureuse victoire
Qui lui acquit naguère une immortelle gloire
Quand il joncha de morts les champs Armouchiquois
Pour la cause venger du peuple Souriquois.”

Les Acadiens ont gagné leur cause devant la postérité. A part leurs défenseurs naturels, les Français et les Canadiens, ils ont eu pour avocats et pour juges, les meilleurs écrivains de race anglaise, principalement Haliburton et Beamish Murdoch.

..*

Disons en finissant que les Acadiens ont toujours eu pour directeurs spirituels, des prêtres éminents par leur talents, leur zèle et leur vertu.

Mais il faudrait tout un livre pour raconter dignement l'histoire du clergé acadien. J'espère que ce livre ne tardera pas à paraître, car l'Acadie compte parmi ses enfants des écrivains qui pourraient entreprendre un tel ouvrage et le mener à bonne fin.

Et puisque je parle des écrivains acadiens, je me permettrai de dire que j'attends avec impatience une histoire complète de l'Acadie, faite par un Acadien. Ce ne sera pas seulement une bonne œuvre, mais encore une bonne acti-

NOTULES HISTORIQUES ET ANECDOTIQUES

JACQUES-CARTIER

Ce célèbre navigateur, était avant tout éminemment religieux.

Quand il partit de St. Malo, la deuxième fois, pour continuer ses découvertes, il accomplit ses devoirs religieux ainsi que tous ses compagnons, dans la cathédrale de St. Malo, où il reçut la bénédiction de son évêque. Il amena certainement un prêtre avec lui dans l'un de ses voyages, et quand il visita Hochelaga en 1535, il récita pieusement la Passion devant le chef sauvage de cette bourgade, pour tâcher d'obtenir du ciel la guérison d'une maladie qui le faisait souffrir depuis longtemps.

Pour se conformer aux ordres de la Cour sans doute, Cartier emmena en France Donnacona, l'Agouanna ou chef de Québec, alors appelé Stadacona, d'une manière un peu arbitraire, mais qu'on ne saurait guère expliquer aujourd'hui, par suite des changements survenus dans les rapports entre les Peaux Rouges et les Européens.

François Ier d'ailleurs s'est chargé de justifier le navigateur de St-Malo (Voir Ed. et Ord. Vol- 3, p. 5, le 17 septembre 1540).

Ce roi dit " que pour amener les Sauvages à la connaissance du vrai Dieu, il a fait instruire ces Sauvages que ses bons pilotes avaient amenés de ce côté-là de l'Atlantique afin qu'ils aient l'amour et la crainte de Dieu et sa sainte loi et doctrine chrétienne, en intention de les faire ramener ès dits pays en compagnie de bon nombre de nos sujets de bonne volonté, afin de plus facilement induire les autres peuples d'iceux pays à croire en notre sainte foi, etc."

Ce digne langage se rencontre rarement chez les peuples forts, et ce n'était pas sur ce ton que Lawrence et Wolfe parlaient, lorsque l'un voulait asservir les Canadiens, et l'autre déporter les Acadiens.

L'ANNEDA

Il est indubitable que Jacques-Cartier a guéri ses équipages en leur faisant prendre intérieurement et extérieurement des décoctions de branches et d'écorce d'*anneda* ; mais on ne connaît guère quel est l'arbre qui portait ce nom. Personne ne le sait trop.

En 1608, dit Morgan, Champlain chercha la plante médicinale qui avait si bien réussi aux marins de Jacques Cartier ; mais il ne put retrouver l'*anneda*. Les savants ne connaissent guère cette plante magistrale. A. N. Montpetit croit que c'est l'une de nos espèces de pin, et il donne d'assez bonnes raisons à l'appui de son dire ; mais ces raisons ne nous paraissent pas concluantes. La gomme extraite de l'arbre dont parle M. Montpetit guérit une toute autre maladie que le scorbut, maladie dont souffraient les gens de Cartier. En effet si les compagnons de Cartier eussent eu le mal anglais, il ne s'en seraient pas guéris dans une couple de jours, même avec les meilleures décoctions de l'univers.

L'*anneda*, pour les personnes qui ont souffert du scorbut, parmi les Acadiens du district de Joliette, n'est autre chose que la pruche, que les Français appellent "sorte d'épinette du Canada."

Plusieurs membres de ma famille, entre autres, et moi-même, avons été guéris de cette maladie, au moyen de décoctions d'écorce et de petites branches de pruches. Il est possible d'ailleurs que d'autres plantes possèdent les mêmes vertus curatives. Puis, ce qui m'étonne, c'est que Jacques Cartier mentionne un arbre appelé *pruche* en parlant des végétaux du Canada, dans "ses Voyages." Mais tout de même, j'ai bu ce qu'on appelait alors du tan d'écorce de pruche, dans lequel trempaient aussi

des petites branches du même arbre ; je l'ai employé en même temps comme lotion, et j'ai été radicalement guéri du scorbut.

ROBERVAL

Jehan François de La Roque, sieur de Roberval, avait emmené avec lui en Canada, plusieurs centaines d'hommes et nombre de femmes, entre autre, sa nièce Marguerite. Or, un jeune gentilhomme s'était épris de cette femme, et l'avait suivie jusque sur les bords du fleuve St. Laurent. Roberval ayant connu cette liaison, par trop intime, en fut scandalisé, dit Parkman, et il abandonna sa nièce, seule avec sa bonne, dans une île déserte, ne lui laissant que quatre arquebuses pour sa défense. Il paraît que cette vieille bonne avait favorisé ces amours clandestins, et l'inflexible Roberval voulut la punir en même temps que sa maîtresse.

L'amant de Marguerite, voyant ces deux pauvres femmes ainsi délaissées, et poursuivi peut-être par le remords, se mit à la nage, avec deux fusils, et des ammunitions pour aller les rejoindre. Or cette île était hanté par les esprits qui se coalisèrent pour tourmenter ces *outlaws*, et en peu de temps l'amant, la bonne et l'enfant que la nièce de Roberval avait eu du gentilhomme, moururent, quittant Marguerite seule. Elle resta dans son île 2 ans et 5 mois, mais elle fut heureusement aperçue par des pêcheurs qui la firent parvenir en France. Thévet, le cosmographe, la vit à Natron, en Périgord, et l'entendit elle-même raconter son aventure. Marguerite de Navarre, sœur de François Ier fit un roman basé sur ce sujet, dès 1549. Jean Alphonse parle quelque part des îles de la Demoiselle, en souvenir sans doute de cet évènement.

RABELAIS

François Rabelais a amusé le monde entier avec ses saillies et son esprit. Une boutade que l'on met d'ordi-

naire sur le compte des Anglais attaqués du spleen serait de lui, si toutefois elle n'est pas d'un auteur plus ancien ; car il n'y a guère de nouveau sous le soleil, excepté ce qui est très ancien, comme disait le bon Chaucer. “ Je n'ai rien, aurait-il dit, en faisant son testament, je dois beaucoup et je laisse le reste aux pauvres.”

Le quart d'heure de Rabelais est resté célèbre, il n'est peut-être pas vrai, mais il amuse tout de même.

Rabelais revenant de Rome, se trouva retenu dans un hôtel, faute d'argent pour en sortir, lorsqu'il passait par Lyon. C'est alors qu'il déposa dans un endroit apparent de sa chambre, des petits paquets sur lesquels il avait écrit : *poison pour le roi, poison pour la reine, poison pour le dauphin*. L'hôte, épouvanté de cette découverte, courut en prévenir les autorités de Lyon, qui firent conduire Rabelais à Paris par la maréchaussée (la police.)

François 1er est prévenu de l'arrestation d'un grand criminel, il veut le voir, et l'on conduit devant lui Rabelais, dont la vue fait aussitôt sourire le roi. “ C'est bien fait à vous, dit François 1er aux notables de Lyon, qui avaient accompagné leur capture ; ce m'est une preuve que vous n'avez pas peu de sollicitude pour la conservation de notre vie ; mais je n'aurais jamais soupçonné d'une méchante entreprise le bonhomme Rabelais.”

Puis ayant congédié les Lyonnais, il retint à souper Rabelais, qui but largement à la santé du roi et à la bonne ville de Lyon.

HENRI IV

La procession défilait si vite que Henri IV, grand causeur, n'a pas pu terminer ses remarques.

Mais un *reporter* qui a entendu, fait le récit suivant :

En voyant la prospérité actuelle des Acadiens et des Canadiens, il dit à Sully qui l'accompagne : Lorsque le sieur de Monts que le sort malheureux du marquis de La Roche n'avait pas découragé, voulut fonder une colonie en Acadie, vous vous opposâtes à son projet,

sous prétexte que la colonisation des forêts du nord de l'Amérique ne serait jamais une œuvre payante : que dites-vous aujourd'hui ? Mais le ministre fait semblant de ne pas entendre. Alors le vainqueur d'Ivry s'adressant à son confesseur le père Coton : Jarnicoton, mon père, je me retrouve ici chez moi : on ne peut être mieux qu'à travers sa famille ; là les cœurs sont joyeux, là les cœurs sont heureux ! Puis il écrit à Grillon : Ventre saint gris, "pendez-vous, brave Grillon, car j'ai fondé un nouveau royaume, dans le Nouveau-Monde, et vous n'y étiez pas."

Henri IV, roi de France et de Navarre, naquit à Pau le 14 décembre 1553, et mourut à Paris assassiné par François Ravaillac, le 14 mai 1610.

LOUIS XIII, LE JUSTE

Louis XIII tirait au vol si parfaitement, qu'un plaisant, faisant allusion au surnom de *Juste* disait : Juste... à tirer de l'arquebuse (Michaud).

LOUIS XIV

Louis XIV nomma Massillon prédicateur à la cour (alors à Versailles) pour l'Avent de 1699. A la fin de l'Avent, le grand roi lui dit, en présence de tous ses courtisans : Mon père, j'ai entendu plusieurs orateurs, j'en ai été content ; pour vous toutes les fois que je vous entends, je suis très mécontent de moi-même (Michaud).

L'ACADIE

Ce nom s'est écrit de différentes manières :

La Cadie, la Cadie, la Cady, Accadie, Acadia, Arcaïie, Arcadia et Inoddy.

L'origine et l'étymologie du mot sont assez obscures, comme je le dis dans mes notes qui accompagnent la nouvelle édition du Voyage de Diéreville. A coup sûr, ce n'est pas le terme grec que Arcadie, qui veut dire

“ vieux.” L’abbé Ferland et plusieurs autres historiens déclarent n’en pas connaître l’origine. L’hon. P. Poirier, dont B. Sulte semble partager l’opinion, croit que c’est un mot scandinave.

Beaumont Small, dans ses *Chronicles of Canada*, dit : The aboriginal Micmacs of Nova-Scotia, being of a practical term of mind, were in the habit of bestowing on places, the names of the useful articles found in them, offering to such terms the word *a-ca-die*, denoting abundance of the particular objects to which the names referred. The early French settlers supposed this common termination to be the name of the country.”

Dawson partage l’opinion de B. Small ; Parkman adopte une étymologie toute différente.

Voici ce qu’il dit à la page 220 de ses “ *Pioneers of France in the New-World*,” en note : This name is not found in any earlier public document. It was afterwards restricted to the Peninsula of Nova Scotia, but the dispute concerning the limits of Acadia was a proximate cause of the war of 1755. This word is said to be derived from the Indian word *Aquoddianuke*, or *Aquoddie*, meaning the fish called a pullock (merluche, merlan, dans nos Statuts.) The bay of *Passamaquoddy* “ great pollock water,” derives its name from the same origin. Parkman s’appuie sur Potter, *Historical Magazine*, 1884. F. Kidder est encore de cette opinion, “ *Eastern Maine and Nova Scotia in the Revolution* ” page 6 ; enfin le “ *Blackwood’s Magazine*,” vol. 48, page 332, en note, adopte cette dernière étymologie.

DISCOURS PRONONCÉ A ANNAPOLIS PAR L. U. FONTAINE, LE 15 AOUT 1890.

Mesdames et Messieurs,

Il y aura 135 ans dans quelques jours, que nos pères ont été proscrits en bloc. C'est en effet en 1755 qu'un grand nombre d'entre eux furent violemment et traîtreusement enlevés du sol qui les avait vus naître pour être dispersés pêle-mêle aux quatre vents du ciel, tandis que ceux qui purent rester ici, et se soustraire à la déportation, se virent, pendant des années et des années traqués comme des bêtes fauves, obligés de se réfugier aux fonds des bois, dans de sombres retraites, dans les endroits les plus inaccessibles, pour éviter un pareil destin.

Or, ceci se passait en plein dix-huitième siècle, lorsque les Bostonnais et les Virginiens, cause première de ces inqualifiables proscriptions, de ces odieuses dispersions, rêvaient déjà leur indépendance, lorsque les philosophes et les philanthropes de l'Ancien, et même ceux du Nouveau-Monde, commençaient à s'indigner et à trouver inique la traite des Noirs que l'on arrachait impitoyablement de leurs foyers pour les vendre comme un vil bétail et les réduire en esclavage, lorsque les âmes sensibles de l'Europe s'apitoyaient sur le sort lamentable des Irlandais et des Polonais.

Les temps sont bien changés. Les Acadiens ont enfin repris leur place au soleil, au banquet des nations civilisées, et aujourd'hui ils peuvent se réunir de cent endroits différents pour célébrer ensemble leur renaissance, par une fête nationale.

Je suis moi-même un exemple vivant de ce que j'avance ici. Car j'appartiens à l'un de ces groupes acadiens qui, après diverses tribulations, s'établirent dans la seigneurie de MM. du Séminaire de St-Sulpice, dans le district actuel de Joliette, non loin de Montréal, d'où ils ont essaimé un peu partout, mais principalement dans les paroisses et townships avoisinants, et dans la métropole commerciale du Canada.

Le ciel a béni les travaux de ces pauvres proscrits, et de nos jours ils sont généralement heureux et prospères.

Mais ils se souviennent toujours que l'Acadie a été le premier berceau de leurs ancêtres en Amérique.

Certes ! ils ne se prétendent pas en captivité sur les bords du St. Laurent. Toutefois ils peuvent répéter comme les Israélites captifs sur les bords des fleuves de Babylone.

“ Si obtitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea ;
Adhaereat lingua mea faucibus mei, si non meminero tui.

Si non proposuero Jerusalem, in principio lætitiæ meæ.” Ps. 136, v. 4-5, Non, les Acadiens n’oubliaient pas leur Alma-Mater, mais ils donnent à la patrie primitive des bornes plus étendues ; ils la considèrent d’un œil plus cosmopolite ; bref, ils croient revoir son image inoubliable, partout où se trouve quelque groupe acadien.

Les rois, les hommes d’état, les diplomates, les faiseurs et les défaiseurs de mappemondes politiques, peuvent, au gré de leurs caprices ou de leurs ambitions, agrandir, élargir, diminuer ou faire disparaître les Empires, les Etats, les Domaines. Les propriétés individuelles même ; mais ils ne sauraient faire disparaître les sympathies de race, de langue et de religion ; mais ils sont impuissants pour changer le cours naturel des choses ; ils n’ont pas d’accès sur l’âme, non plus que sur les sentiments.

Développons notre pensée.

Il n’y a plus d’Acadie officielle depuis 1713, c’est-à-dire depuis le traité d’Ut recht ; mais il y a des Acadiens, il y en a même plus que jamais, et j’en aperçois ici de toutes les provinces d’en bas, du Bas-Canada et des Etats-Unis, je sais qu’il en existe une foule d’autres qui sont absents de corps, mais qui assistent à cette solennité de cœur et d’esprit, les uns sont en France, les autres à la Guiane, ceux-ci aux Antilles, ceux-là à la Louisiane.

Le traité d’Ashburton a retranché des milliers d’Acadiens de ces Provinces-ci ; cependant je suis persuadé que tout en faisant d’excellents citoyens de la Grande République, le meilleur moyen à prendre pour se faire respecter, ils sont restés Acadiens, avec le titre de Yankees honoraires.

Les Acadiens sont comme leurs frères jumeaux les Canadiens, ils forment une nation compacte, une et indivisible.

On peut les forcer à changer d’allégeance et de souveraineté, mais ils restent toujours eux-mêmes, toujours Acadiens, toujours Canadiens.

Les Stoïciens disent sérieusement, et les écoliers d’une façon plaisante : Heureux les peuples qui n’ont pas d’histoire ! Mais cet adage, comme presque tous les adages du monde, n’est qu’à moitié vrai, et la proposition contraire équivaut presque toujours à une vérité absolue.

Aussi me crois-je autorisé à m’écrier sans sophisme, heureux

les peuples qui ont une histoire ! Surtout lorsque cette histoire est glorieuse et sans tache ; lorsque la nation, que les individus dont elle relate les actions, dont elle commémore les hauts faits, sont des gens de bien, d'intrépides pionniers, des sujets loyaux, des chevaliers sans peur et sans reproche.

Et, comme corollaire, je crierai bien haut, heureux les peuples qui ont un nom ! Car l'auteur de tous dons n'a pas jugé à propos de donner un nom à toutes les races, ni même à toutes les nations : *non fecit taliter omni nationi*.

Les races latines seules, pour bien dire, ont des noms particuliers sur ce continent. C'est leur palladium.

Il n'y a plus guère d'Espagnols sur notre continent ; mais il y a beaucoup de Mexicains, de Péruviens, de Chiliens, de Boliviens, etc., les Brésiliens se sont substitués aux Portugais. Mais où sont aujourd'hui les Hollandais, les Suédois, les Allemands, sur ce continent ? Les Français de la Louisiane ont voulu garder le glorieux nom de leurs ancêtres, ce qui ne les empêche pas de s'assimiler de plus en plus aux autres citoyens des Etats-Unis, et bientôt je le crains, ils ne porteront plus que le nom cosmopolite d'Américain, qui est le partage commun de tous les habitants des deux Amériques.

Les Acadiens de même que les Canadiens sont demeurés distincts des autres races, parcequ'ils ont un nom, un nom propre, et qui plus est, incommunicable.

Naguère encore, on se riait des Petits Canadiens que l'on baptisait du sobriquet (nickname) assez malveillant de Kan-nocks. Les temps se sont bien modifiés, et depuis la Confédération surtout, nos compatriotes, nos dignes amis, messieurs les Anglais, les Irlandais et les Ecossais se prévalent les premiers, du titre de Canadiens. Prétention légitime, mais susceptible de demeurer incomprise pour plusieurs générations à venir peut-être. Et il n'y va certainement pas de notre faute !

Le Canadien, c'est le Canadien d'origine française, les autres Canadiens sont toujours appelés Anglais, Irlandais, Ecossais. Tant l'habitude a de force !

Il n'y a même plus de Canadiens-Français, car ce serait un pléonasse, et puis les Français avant tout, si jamais ils ont immigré en Amérique, sont tous ou presque tous retournés en France. Ils personnifient l'élément gallo-romain ; ils sont sédentaires ; ils voyagent quelquefois par intérêt ou par curiosité, mais ils ne se fixent nulle part. Il leur faut aller mourir dans la belle France, coûte que coûte.

Les autres Français, ceux dont nous descendons, sont essentiellement migrants ; ils tirent leur origine des Francs, des hardis Scandinaves, des Normands à l'esprit aventureux, les-

quels après avoir subjugué la France, firent la conquête de l'Angleterre, fondèrent des royaumes par-ci par-là ; volèrent aux croisades, et puis, lors de la découverte du Nouveau-Monde, ils s'y précipitèrent pour l'explorer en tous sens pour s'y établir définitivement.

Les traités d'Utrecht, de Paris, d'Ashburton, et celui que Napoléon Bonaparte fit avec les Etats-Unis, lorsqu'il vendit aux Américains le territoire appelé alors la Louisiane, et qui comprend maintenant plusieurs Etats d'une immense étendue, ont pu rayer des cartes géographiques les espaces immenses qui composèrent jadis la Nouvelle-France ; mais les peuples ne sont pas tenus de suivre des conventions formulées dans les chancelleries ; ils peuvent franchir, au gré de leurs intérêts ou de leurs calculs, les plus hautes barrières, comme les lignes imaginaires. D'ailleurs la Nouvelle-France a si bien appartenu à nos ancêtres qu'on peut encore s'y croire chez soi.

Puisque le nom de Nouvelle-France revient si souvent sur mes lèvres, il n'est pas hors de propos de dire que ce nom lui vient de Jean Verazan, célèbre navigateur Florentin, alors au service de la France. Il baptisa cette vaste contrée en 1524 et 10 ans plus tard J. Cartier en prit solennellement possession au nom de François 1er, qui se hâta de l'incorporer à la France. L'Angleterre vit cette incorporation d'un œil jaloux, et voulut en déposséder sa rivale. De là ces combats, ces naufrages, tout cet argent dépensé, tout ce sang répandu pendant l'espace de près de deux siècles.

“ *Tantæ molis erat Romanam condere gentem.* ”

Ce n'est pas ici le lieu de décrire la procession d'outre-tombe qui est sensée défilier devant nous aujourd'hui. Je pourrai bientôt, d'ailleurs, vous faire passer en revue tout ce cortège funéraire. Qu'il me suffise de signaler à votre attention quelques-uns des personnages de ce défilé d'un nouveau genre. Jacques-Cartier est content du rôle qu'il a joué pendant sa vie ; sa mémoire est impérissable ; pourtant il semble se reprocher son hâtif découragement, tandis que Roberval se reproche sa trop grande sévérité ; François 1er déclare hautement qu'il aurait mieux fait de coloniser l'héritage qu'il avait réclamé du père Adam que de faire la conquête éphémère du Milanais, au prix de sommes d'argent fabuleuses, et en faisant égorgé trois ou quatre millions d'hommes sur les champs de bataille. Henri IV est tout joyeux ; il gourmande Sully pour sa parcimonie, et il fait des compliments à de Monts, Poutrincourt, Champlain et plusieurs autres explorateurs.

Marie de Médicis, la duchesse de Guercheville et le père Coton se félicitent mutuellement d'avoir envoyé des Récollets

et des Jésuites en Acadie, et aux royaumes de Saguenay, Canada et Hochelaga ; mais les plus satisfaits sont Louis XIII et Richelieu, son premier ministre. Ils avaient calculé juste, lorsqu'ils recouvèrent la Nouvelle-France, dont les Anglais, ou mieux les frères Kirke, Huguenots français, au service de l'Angleterre, s'étaient emparés en 1629 et qu'ils avaient retenue jusqu'au traité de St-Germain-en-Laye, intervenu entre la France et l'Angleterre le 29 mars 1632.

Les Acadiens ainsi que les Canadiens leur doivent une éternelle reconnaissance, car, sans eux, Champlain n'aurait jamais pu continuer l'œuvre à laquelle il avait voué toute son existence; on n'entendrait pas un seul mot de français de l'Atlantique au Pacifique, il n'y aurait plus ni Acadie ni Acadien, ni Canada ni Canadien, dans tout le Nouveau-Monde.

Vous, ou plutôt nous Acadiens, nous devons avoir un culte particulier pour le Grand Richelieu, l'un des Cent Associés, le protecteur de Champlain et des Acadiens, le restaurateur de Port-Royal et de Québec; ce même culte doit se reporter sur Louis XIII, à bon droit surnommé "le Juste," qui a su comprendre le génie de son incomparable ministre, pour coloniser l'Amérique française.

Nous devons révéler particulièrement le fils de Henri IV, puisque nous solennisons en ce jour la fête qu'il avait instituée lui-même par toute la France, il y a bientôt près de 250 ans.

En effet, en 1638, Louis le Juste choisit le 15 août pour mettre sa couronne, sa personne et la France, sous la protection de la Vierge, et il ordonna par une déclaration du 10 février suivant, que tous les ans on fit une procession solennelle à Notre-Dame de Paris et par tout le royaume, en mémoire de cette consécration. (Michaud, B. Univ.)

Maintenant, avouons-le franchement, ce qui caractérise surtout cette fête, c'est qu'elle est la consécration d'une ère nouvelle pour l'Acadie, c'est qu'elle est le complément de l'édifice national, dont la construction n'a jamais été complètement interrompue, mais dont les assises se sont élevées plus ou moins lentement, avec plus ou moins de célérité, selon les temps et les circonstances; c'est le digne couronnement d'une des plus généreuses idées qu'un peuple longtemps persécuté et dispersé puisse concevoir, la célébration annuelle de sa renaissance, son affirmation comme race distincte au milieu des autres races.

Votre persévérance a su mener à bonne fin un projet que la sollicitude de nos pères avait toujours espéré réaliser.

A l'heure présente, vous êtes sur le chemin du bien-être

et de la prospérité. Vos collègues, vos couvents, vos académies, vos écoles, ajoutent à votre excellente éducation, les bienfaits de l'instruction. Vous fondez de nouvelles paroisses; les églises surgissent comme par enchantement, et votre respectable clergé voit chaque jour le nombre de ses membres s'augmenter, grâce aux essais d'ecclésiastiques qui sortent chaque année de vos maisons d'éducation.

Vous ne devez pas oublier que vous avez des gardiens de vos droits dans vos juges, vos sénateurs, vos députés, vos avocats, vos notaires, vos médecins, dans vos autres fonctionnaires recrutés dans vos rangs, et avant tout, vous avez constamment à votre service votre prudence, et votre vigilance qui ne doit jamais sommeiller.

Vous avez aussi, je le constate avec plaisir, des amis parmi les citoyens des autres races. Car le temps des luttes de races n'est plus aussi vivace qu'autrefois, les préjugés s'effacent peu à peu, la tolérance gagne du terrain, et la liberté se consolide de plus en plus sur son piédestal.

Les idées cosmopolites de Haliburton gagnent du terrain et sont partagées par presque tout le monde.

“ Tout homme, dit-il, qu'il soit catholique ou protestant, est mon frère et je l'embrasse.” Lorsque cette sublime conception sera comprise, et mise en pratique, il n'y aura plus vraiment alors qu'une seule nationalité dans la Puissance du Canada, et le nom qui lui conviendra s'imposera de lui-même.

La langue ne saurait être un empêchement à votre union encore plus intime avec vos compatriotes d'autres origines, car vous parlez également bien l'anglais et le français et vous faites bien ! pour ma part je voudrais savoir toutes les langues pour avoir un mot d'amitié, de fraternité et de charité pour chaque personne que je rencontrerais.

Nos ancêtres ont fait le serment de toujours se souvenir de l'Acadie, et de regarder à jamais comme sacré le sol où reposent les cendres des premiers colons Acadiens, et leurs descendants, renouvellent le même serment.

Nos pères eurent pour compagnes les plus aimables, les plus héroïques, les plus vertueuses d'entre les femmes.

Nous pouvons faire le même éloge de nos compagnes, à quelle race qu'elles appartiennent. Elles ont toutes les vertus, toute l'énergie, toute l'aménité des anciennes Acadiennes.

Et l'on peut fredonner sur les bords de l'Atlantique, “ Vive l'Acadienne,” sans blesser la rime et encore moins le bon sens, avec autant d'entrain que l'on chante sur les rives du St-Laurent :

“Vive la Canadienne,
Et ses jolis yeux doux
Tout doux !”

Mais comme je suis quelque peu égoïste, et que le temps m'a rendu plus sage, j'admire en silence la plus belle partie de cet auditoire, avouant, à part moi, que celles que je contemple ici sont de charmants petits êtres, ailés, légers, remuants, pensants, faits pour nous encourager, embellir notre existence, purifier les saintes voluptés de la famille, et éclairer le monde aux étincelles de leur esprit.

Je termine. Je ne voudrais pas user davantage de ma qualité de sujet britannique, qui n'est le plus libre de tous les hommes, que parcequ'il sait avant tout respecter la liberté des autres. Oui, nous sommes sujets du plus grand empire du monde, qui abrite dans les vastes plis de son drapeau quelque trois cents millions d'êtres humains, appartenant à cent races différentes entre elles par la langue et la religion, nous formons une partie intégrante du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et nous en sommes fiers, parceque nous y trouvons notre avantage et notre sécurité, parceque nos pères, dans la plénitude de leur libre arbitre, ont préféré le régime anglais au régime américain, parcequ'ils avaient rêvé notre existence comme nation, et que nous voulons réaliser leur rêve, parceque les Français de l'autre côté de l'Océan nous ont abandonnés seuls à l'heure suprême, parcequ'au temps des Lafayette et des Rochambeau, la France s'est alliée aux Révoltés américains pour nous faire la guerre, n'épargnant point notre sang pour nous annexer et nous noyer dans l'Union Américaine, parce qu'enfin nous nous sentons la force de vivre de notre vie propre, respectant la liberté chez les autres, mais gardant religieusement la nôtre, afin de la transmettre intacte, pleine et entière à nos petits enfants.

Le grain de sénévé jeté dans une bonne terre deviendra, selon la promesse de l'Évangile, un grand arbre, à l'ombre duquel croîtront des multitudes de générations, légataires et dépositaires fidèles des vertus et de l'énergie de leurs ancêtres, comme eux, aimant leur langue, leurs mœurs et leur religion, et persévérant à toujours et à jamais, dans leur éternelle amour pour la justice et la liberté.

